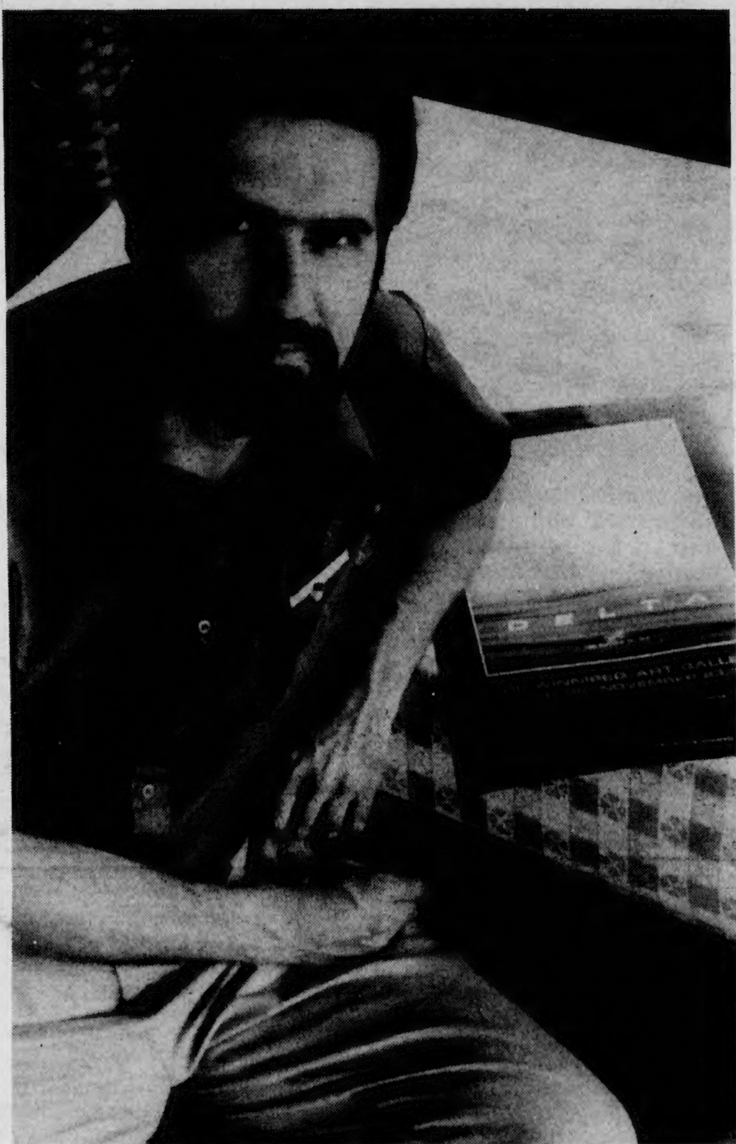
LA LIBERTÉ

50¢

Volume 73 No 20 Saint-Boniface, du 22 août au 28 août 1986

À votre service:
Philippe W. Lavack (gérant)
Denis Marcoux Gilles Lagacé
SALON MORTUAIRE
Desjardins
357, RUE DES MEURONS Tél.: 233-4949

AUTOPAC
ASSURANCES
D'ESCHAMBAULT
136, BOULEVARD PROVENCHER
GILBERT D'ESCHAMBAULT
Tél.: 237-4816

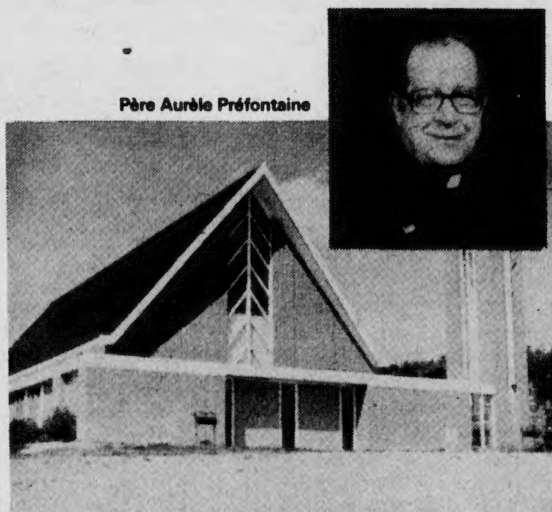


Courant d'art

L'artiste *Marcel Gosselin* s'apprête à franchir une étape importante: la Galerie d'art de Winnipeg exposera ses oeuvres à compter du 28 août. Le peintre-sculpteur s'est aussi fait écrivain. Voir page 9.

C'ÉTAIT LES 60

Le symbole de Saint-Lazare



Père Aurèle Préfontaine

Durant l'été de 1962, les Lazariens ont commencé à voir la nouvelle église, à l'ombre de laquelle ils vivraient dorénavant prendre forme. ***Bernard Bocquel*** *a demandé au Père* ***Aurèle Préfontaine*** *et à* ***Arthur Fouillard*** *ce que la 5e église de Saint-Lazare représente pour le village.*

Voir page 5.

Les jours et les nuits sur le chemin Dawson

Les jours du chemin Dawson organisés par le Club de hockey mineur depuis 3 ans renaîtront pour leur huitième édition le samedi 30 août. Les animations s'étaleront sur toute la longue fin de semaine, jusqu'au 1er septembre.

Des tournois de baseball sont prévus tous les jours: le samedi pour les hommes, le dimanche pour les équipes mixtes et le lundi pour les enfants. Autre divertissement quotidien: le jardin de bière animé par Laurent Tétrault. Samedi soir, retour aux années 50 avec les tubes que jouera Bob Burns lors de la soirée dansante.

Les bébés de Sainte-Anne et de la région rivaliseront de grâces le dimanche après-midi où l'on couronnera les plus beaux d'entre eux. Si vous ne parvenez pas à leur arracher quelques risettes, vous pourrez toujours vous consoler le soir même devant les feux d'artifice. Ou le lendemain en participant au bingo, ne serait-ce que pour savoir si les chiffres vous sourient davantage.

«Les bénéfices de cette fête permettront de défrayer les coûts du hockey mineur», explique Maurice Chaput, vice-président du club. Et si quelques commerçants décorent la place et s'habillent parfois comme à la grande époque du chemin Dawson, Maurice Chaput précise que les Dawson Trail Days sont revenus à un niveau plus familial et local qu'auparavant. Pour éviter les déboires financiers. Et ne pas mettre en danger ces Jours du chemin Dawson qui ont attiré l'année dernière plus de 400 personnes rien que le dimanche.

S.J.

ÉTÉ LIBERTÉ



Les parents naissent avec le bébé

La naissance du premier enfant peut provoquer bien des inquiétudes aux nouveaux parents. Et leur manque d'expérience laisser songeur le bébé... Mais le meilleur apprentissage reste celui de la réalité comme le racontent ***Philippe Le Dorze*** *et* ***Carmelle Boily*** *pour la chronique Santé.*
Voir page 7.

Vive les mots pré-Académie française!

Il n'y a pas beaucoup d'Acadiens au Manitoba. Ce qui ne les a pas empêchés voilà trois ans, de fonder un club, qui a pour but de promouvoir la culture acadienne. Déjà, cette association commence à imprimer sa marque.



Bernard BOCQUEL

À LA DEUX

Prenons comme exemple ce festival du film acadien que le club organise en ce moment conjointement avec l'Office national du film. *(Prévu pour fin septembre ou début octobre).* Si Priscille et Armand Arsenault n'avaient pas décidé de former un regroupement des Acadiens au Manitoba, le cinéma acadien ne viendrait probablement pas visiter les plaines.

La création du club a permis tout d'abord d'avoir une bonne idée du nombre d'Acadiens intéressés à se retrouver pour partager des activités sociales. Une trentaine de descendants des déportés de 1755 ont participé dans les premiers temps. «Aujourd'hui, note Priscille Arsenault, la présidente du club, une vingtaine d'adultes sont membres de l'association.»

Sans compter les enfants, très importants aux yeux de la native de l'Ile du Prince Edouard, qui a quitté sa province il y a 27 ans *(dont 5 passés au Manitoba).* Les activités du club acadien ont souvent un cachet familial, de manière à sensibiliser les jeunes à leurs racines.

Des Acadiens appliquent leur devise: "L'unité fait la force"

Michel Leblanc, de Moncton, au Manitoba depuis 9 ans, vice-président et co-fondateur du club, croit beaucoup dans la nécessité de connaître son histoire. «La conviction d'un Acadien pour garder sa langue pourrait être plus forte que celle d'un Franco-Manitobain à cause de la déportation,» pense Michel Leblanc. Les membres du club s'échangent d'ailleurs régulièrement des livres sur l'Acadie.

À 33 ans, le natif de Moncton dit avoir«découvert beaucoup par la lecture et les échanges avec d'autres Acadiens.» Sans doute aurait-il effectué la même démarche s'il n'avait pas quitté le Nouveau-Brunswick. Mais en tout cas c'est au Manitoba que Michel Leblanc a vraiment commencé à mesurer toute son acadiénité. «Je suis bien plus Acadien ici que je l'ai jamais été dans ma vie. Une fois à l'extérieur, tu vois qui tu es.»

Son frère, arrivé au Manitoba il y a 22 ans, n'a pas connu le même cheminement. Lui a choisi la route de l'assimiliation. «Il trouvait que les Franco-Manitobains parlaient mieux que lui. Ça l'a complexé. Aujourd'hui, il comprend encore le français, mais ne le parle plus du tout.»

Ironie du sort: Michel Leblanc a connu plutôt l'expérience inverse. Il a trouvé des francophones du Manitoba qui développaient des complexes parce qu'il parlait un français plus soutenu! *(Même si Michel Leblanc a fait sourire quand il amarrait ses souliers.)*

Le vice-président du club acadien ose croire que si l'association avait existé à l'époque où son frère s'est installé au Manitoba, il s'exprimerait encore en français. Car la dynamique du club l'aurait peut-être incité à en connaître davantage sur ses racines. «De plus en plus, remarque Michel Leblanc, l'Acadien veut connaître son histoire. Avant cette année, l'histoire exacte de la déportation n'était pas enseignée à l'école».

Bien que le club acadien reste avant tout un club social, ses membres rentrent progressivement dans une phase plus active. «On est maintenant en communication avec l'Est, avec d'autres clubs, pour leur laisser savoir qu'on existe. On veut servir de contact pour ceux qui s'en viennent.»

Le réveil de la petite communauté acadienne au Manitoba a sonné lorsque le club a été mis sur pied en 1983. La francophonie manitobaine devrait pouvoir s'enrichir de beaux mots pré-Académie française.



Pour la première fois, un drapeau acadien a flotté au Centre culturel franco-manitobain un 15 août. Une vingtaine d'Acadiennes et d'Acadiens du Manitoba s'étaient donnés rendez-vous au CCFM pour commémorer leur fête nationale. Il s'agit surtout de membres du club acadien, qui regroupe essentiellement des professionnels. Priscille Arsenault est la 2e personne à droite dans la première rangée; Michel Leblanc est la 2e personne à droite dans la deuxième rangée.

Les Acadiens ont la réputation d'être très hospitaliers. «On se fait des amis très facilement, note Michel Leblanc. On connaît quelqu'un depuis deux heures et on l'invite à souper. Dans la rue, ajoute le natif de Moncton, tout le monde se parle»

Multiculturalisme sans bilinguisme?

LETTRE

Étant donné que Yantay S. Tsai, président du Manitoba Intercultural Council, s'est déjà adressé à La Liberté pour exprimer son opinion en français (bien qu'il se refuse toujours à reconnaître l'égalité de cette langue avec l'anglais dans les débats du «Council»), nous voudrions répondre aux plaintes qu'il a formulées dernièrement dans la presse anglaise concernant le financement du multiculturalisme.

En premier lieu, nous ne sommes pas d'accord avec Yantay S. Tsai lorsqu'il promouvoit le multiculturalisme au Manitoba en dehors du cadre du bilinguisme, en opposition avec la Loi sur les langues officielles et la constitution bilingue du Manitoba.

Deuxièmement, il n'y a rien de mal à investir au Canada, à penser canadien. En fait, la distribution de subventions pour le multiculturalisme par le Conseil des arts du Canada est une sage décision si l'on considère que les récents budgets multiculturels dépassent de beaucoup toutes les estimations gouvernementales. Voilà une politique bien plus saine que celle établie par les ministres fédéraux précédents, comme Jack Murta qui voulait encore accroître de telles dépenses en créant une politique multiculturelle indépendante et séparée de la juridiction du Secrétaire d'État.

Enfin, l'argument principal de Yantay S. Tsai est que le gouvernement fédéral aurait dû consulter les communautés ethnoculturelles pour déterminer si une nouvelle politique était nécessaire. Nous lui concédons ce point, mais les groupes ethnoculturels ne constituent pas l'ensemble de la population canadienne, seulement une partie de cette dernière. Il est regrettable qu'un tel fait ait été négligé lorsque le multiculturalisme a été institué au Manitoba.

Si nous devons envisager une loi sur le multiculturalisme, comme Yantay S. Tsai le voudrait, il est grand temps que tous les Canadiens aient droit à la parole, pas seulement les groupes ethnoculturels.

André de Leyssac
Président général de la Société canadienne du français à l'université
Winnipeg
le 14 août 1986

LE CLUB LAVERENDRYE

Venez danser
au Club LaVérendrye
Cette fin de semaine avec

• CLUB PRIVÉ
• Carte de membre requise

«18 Karats»



La semaine prochaine avec
«Reg Bouvette»
Les 28, 29 et 30 août

Bingo lundi, mercredi, jeudi et vendredi
2 tables de billard pour votre plaisir.

614, rue Des Meurons,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997

VENTE DE LA RENTRÉE chez FACTORY fashions

La vente prend fin le samedi 30 août

FUSEAUX EN DENIM
COUPE AJUSTÉE
TAILLES 25 À 34
VALEURS JUSQU'À 36$
16.98$

DENIM DÉLAVÉ
DEUX MODÈLES:
POCHE ARRIÈRE AVEC FERMETURE ÉCLAIR
PANTALON DE VILLE
TAILLES 27 À 36
VALEURS JUSQU'À 33$
16.98$

UN RETOUR AU NOIR
PANTALONS EN COTON
TAILLES 25 À 36
VALEURS JUSQU'À 22$
9.98$

TAILLES 7 À 16
SÉLECTION COMPLÈTE POUR GARÇONS ET FILLES
PANTALONS EN COTON VENTE 6.98$
JEANS EN DENIM VENTE 9.98$
ORDINAIRES ET DÉLAVÉS
MODÈLES DE BASE ET DE MODE!

FACTORY fashions
LA SUCCURSALE ORIGINALE
Achetez directement du manufacturier pour la qualité à bas prix



HEURES D'OUVERTURE: lundi à jeudi 9h30 à 17h30
vendredi 9h30 à 20h30 samedi 9h à 17h
Centre commercial Dominion
67, rue Goulet, angle St. Mary's
lundi - vendredi 9h30 à 20h30 samedi 9h30 à 18h dimanche 12h à 17h

GUS PAINCHAUD
assurances
— vie — auto — incendie — etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828



Park Florist
400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

IL Y A 100 ANS: LE MANITOBA

(19 août 1886)

Louise Delisle

«Chronique Locale»
(extraits)

— Les canards sauvages se vendent 40 cts le couple.

— Le prix du charbon dur est actuellement de $10.25 la tonne.

— Le nouveau bureau de poste de Winnipeg une fois terminé et meublé aura coûté environ $150,000.00.

— La baignoire de M. C. Marcoux est fermée pour la saison depuis lundi.

— Le Club Dramatique de cette ville est à préparer une séance qui sera donnée dans quelques semaines, paraît-il.

— L'ouverture des classes se fait aujourd'hui au pensionnat de Saint-Boniface. Au collège elle se fera le 25 courant.

— La rentrée des élèves à l'Académie Sainte-Marie ainsi que celle des autres maisons qui sont sous la direction des RR. SS. des SS. NN. de Jésus-Marie, a eu lieu mardi.

— À la réception de Mgr O'Brien, nous avons beaucoup admiré un magnifique laurier rose tout couvert de fleurs qui était au salon de l'archevêché.

— M. Henri Pélissier, de Winnipeg, est le propriétaire d'un nouveau (fiacre), et il sollicite l'encouragement du public de Saint-Boniface.

— À partir du 1er septembre prochain, M. J.P.O. Allaire chargera de 5 à 25 cents pour délivrer les dépêches télégraphiques dans la ville.

— Il sera utile aux cultivateurs venant au marché de Winnipeg, de savoir que les balances qui étaient placées au marché à foin sur la rue Albert ont été transportées au coin sud-ouest des rues Princess et William, carré du marché.

— La saison de la chasse pour le canard de toute espèce, l'outarde et l'oie sauvage est ouverte depuis dimanche, le 15 courant. Il n'est point permis de chasser la poule de prairie, le faisan, la perdrix avant le 1er septembre.

«Chronique de la Province»
Saint-Pierre-Jolys,

18 août. — La rentrée des classes a eu lieu mardi dernier au couvent de Saint-Pierre. Cette maison, sous la direction des RR. SS. des SS. NN. de Jésus-Marie est appelée à faire beaucoup de bien à notre jeune paroisse. Et plusieurs enfants des paroisses voisines mêmes viendront puiser chez les Révérendes Soeurs de Saint-Pierre la forte éducation chrétienne qu'elles savent donner. L'enseignement se donne en français et en anglais, et sur toutes les branches du cours. Cette année la maison compte déjà un certain nombre de pensionnaires, et ce nombre devra augmenter à mesure que la maison sera connue. Les Révérendes Soeurs ont mis le prix de la pension accessible à toutes les bourses. Ces dames seront heureuses de donner tous les renseignements désirables à toutes les personnes qui désireront connaître leurs maisons.

«CHOSES ET AUTRES»
(extraits)

— M. John Lovell, de Montréal, vient de réunir les matériaux d'un ouvrage utile et intéressant au plus haut degré surtout pour la population canadienne. Cet ouvrage est intitulé «Dictionnaire historique du Canada». On y trouvera la liste et l'histoire de tous les comtés, paroisses, villes, villages, lacs, rivières, etc., compris dans les huit provinces du Canada.

Cependant, l'auteur ne veut pas mettre son oeuvre au jour avant de s'assurer des souscriptions suffisantes pour pouvoir couvrir les frais de la publication. L'ouvrage sera en 9 volumes et sa publication coûtera $100,000. Le prix des neuf volumes sera de $75. Cet ouvrage sera illustré de plusieurs gravures intéressantes.

— Nous lisons dans *Le Canada:*

Le prince Lucien Bonaparte, qui s'occupe d'entreprises de colonisation et de défrichements au Canada s'est embarqué par la ligne transatlantique avec toute sa famille.

Le prince compte passer cinq ou six mois à explorer le Canada et à en étudier les différentes ressources.

Le prince Bonaparte (recevra) certainement un cordial (accueil) au milieu de la population canadienne qui lui sait gré de l'intérêt qu'il prend à son développement.

CAYOUCHE



L'NOUVEAU CHOEUF D'LA COLOMBIE CANADIENNE (BRITISH COLUMBIA)

«INDUSTRIE LAITIÈRE»

M. S.M. Barré a donné une conférence, hier à l'hôtel de ville, sur l'industrie laitière. M. Barré sait intéresser son auditoire, et tous, les cultivateurs en particulier, devraient aller l'entendre. Parlant après expérience de longues années d'études et de pratiques, cet éminent professeur d'industrie laitière est en état plus que personne d'aider de ses conseils les cultivateurs et autres intéressés.

«Beurrerie Centrifuge de M. Georges Caron à Saint-Charles»

M. S.M. Barré est allé, la semaine dernière, visiter la nouvelle beurrerie centrifuge de M. Georges Caron, à Saint-Charles. Le but de la visite de M. Barré était de faire l'inspection de ce nouvel établissement et de remédier aux défauts qu'il pourrait trouver, tant dans le fonctionnement des appareils que dans la fabrication proprement dite du beurre. Il a laissé la fabrique dans un état très satisfaisant.

Au moyen de la force centrifuge, M. Caron obtient une livre de beurre par 18 livres de lait. Ce résultat est extraordinaire, particulièrement à cette saison de l'année, car il faut, en moyenne, 25 livres de lait pour produire une livre de beurre. On doit attribuer cet heureux résultat à la richesse du lait obtenu par M. Caron, et aussi à la complétion de l'écrémage centrifuge. Des échantillons de beurre fabriqué sous la surveillance de M. Barré, ont été expédiés à l'hon. A.A.C. LaRivière, ministre de l'Agriculture, et aussi à M. Acton Burrows, sous-ministre. Ces échantillons ont été jugés excellents.

Le système d'écrémage du lait par la force centrifuge a été introduit au Canada par M. Barré. Il n'y a encore que trois appareils centrifuges dans la province de Manitoba, et deux sont entre les mains de Canadiens-français.

«PERSONNEL»
(extrait)

Sir John A. Macdonald doit revenir de l'Ouest samedi. Les conservateurs de Winnipeg doivent lui faire une grande réception.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Lucien CHAPUT
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD, Denis ST. JEAN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: **(204) 237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

Invitation aux amis(ies) des Soeurs du Sauveur

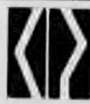
À l'occasion du centenaire qui marque la fondation de leur Institut à Lyon, France, en 1886, les SOEURS DU SAUVEUR invitent leurs parents et ami(es) à s'unir à elles dans l'action de grâces lors des événements suivants:

- **Notre-Dame-de-Lourdes, dimanche le 31 août, 10h45**
  Messe présidée par S.E. Mgr Antoine Hacault
- **Saint-Léon, salle communautaire, à 14h30**
  Vin-fromage avec programme spécial à 15h00

Cordiale bienvenue à tous!



Vous désirez vous procurer une nouvelle voiture? Vous aimeriez prendre des vacances bien méritées et voyager? Votre caisse populaire a le prêt personnel qu'il vous faut.
Informez-vous des conditions d'emprunt et de remboursement du prêt personnel «évasion».

Votre caisse populaire ...  ***... La différence à votre service***

Voici les conseils, à vous les efforts

Les cours recommencent et vous avez enfin déniché le logement parfait. Il ne reste qu'à trouver les meubles convenables.

Comme vous le savez les intérieurs style étudiant peuvent être très intéressants étant donné qu'ils sont influencés par les trouvailles: un bureau récupéré du sous-sol, une vieille lampe de chez la voisine et une table achetée dans une vente de garage!

Mais si les meubles en bois que vous avez sont solides, pratiques et assez charmants, vous pouvez enlever la vieille finition et les refaire à neuf à votre goût. Il ne vous faudra que quelques sous, beaucoup d'heures et un peu de patience.

Mais par où commencer?





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées

Le décapage

Il y a plusieurs façons d'enlever la vieille finition, gratter, sabler, mais la méthode la plus facile et qui abîme le moins le bois reste le décapage chimique.

1. Nettoyez le meuble pour enlever le plus gros de la saleté et de la peinture écaillée.

2. Travaillez dans une pièce bien aérée et portez des gants pour vous protéger contre les brûlures chimiques. Sortez plusieurs chiffons et récipients pour les déchets de décapage et protégez le plancher.

3. Appliquez généreusement le décapant avec un pinceau sur une étendue d'environ deux pieds carrés. Attendez que la peinture commence à lever, à former des bulles *(environ deux à cinq minutes)*. Les finitions plus anciennes deviennent tout simplement collantes. Ne laissez pas sécher le décapant.

4. Enlevez le décapant et la peinture avec un grattoir en suivant le grain du bois.

5. Répétez le processus s'il y a plusieurs couches de peinture et de vernis.

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319



Paulette Théberge

AVEC STYLE

6. Neutralisez le décapant absorbé par le bois en lavant la surface entière avec de la térébenthine et une laine d'acier, tout en suivant le grain du bois.

7. Appliquez un mastic *(filler)* pour réparer les imperfections, trous, fentes.

Pour les surfaces verticales et les morceaux plus élaborés telles que les pattes de chaise tournées, une crème ou gelée décapante adhère mieux que le liquide.

On peut utiliser une brosse de crin, de la ficelle, du jute pour rentrer dans les tournants, et une vieille brosse à dents pour les petits coins.

Un grattoir en bois abîme moins le bois que le grattoir en métal et certains utilisent uniquement la laine d'acier trempée dans le décapant et des chiffons. La laine d'acier est aussi utile pour enlever les résidus, la peinture prise dans les pores du bois.

Une fois le meuble décapé, vous pourrez choisir une finition. Certains morceaux sont tachés par les vieilles finitions, surtout celles à base d'huile. D'autres meubles ont été construits en pièces de différentes variétés de bois et ne sont pas avantagés par un produit transparent. Vous pouvez essayer d'enlever les taches avec un décolorant *(bleach)* à bois. Mais certaines sont impossibles à enlever.

Vous pouvez faire disparaître les taches en utilisant un colorant *(stain)* un peu plus foncé. Avant d'appliquer certaines finitions une couche de base *(sealer)* est souvent nécessaire pour empêcher l'absorption du colorant par le vernis ou pour limiter le nombre de couches nécessaires.

La finition

Il y a plusieurs possibilités lorsqu'on parle de finition: le vernis, la peinture, le polyuréthane, la cire d'abeille et l'huile pour ne nommer que quelques uns des produits.

Prenons la finition classique à l'huile. Elle donne une cellure riche et satinée au bois, ne coûte pas cher et est très facile à appliquer et à entretenir. Mais comme toute belle chose elle requiert le temps, la patience et un peu d'efforts.

1. Mélangez moitié-moitié de l'huile de lin bouillie avec de la térébenthine. *(jusqu'à deux doses d'huile pour 1 dose de térébenthine).*

2. Appliquez un colorant si désiré mais ne scellez pas le bois.

3. Appliquez l'huile avec un pinceau et laissez pénétrer. Essuyez le surplus avec un chiffon.

4. Frottez avec un chiffon un lin ou une laine jusqu'à ce que la surface soit lisse et satinée.

Le secret est de frotter assez fort avec le talon de la main ou avec une machine pour produire un peu de couleur.

5. Laissez sécher au moins deux jours.

6. Répétez au moins cinq fois l'opération pour produire la finition classique.

C'est la même chose avec la cire d'abeille. Ça prend de l'effort, mais les résultats en valent la peine, surtout si c'est un beau meuble.

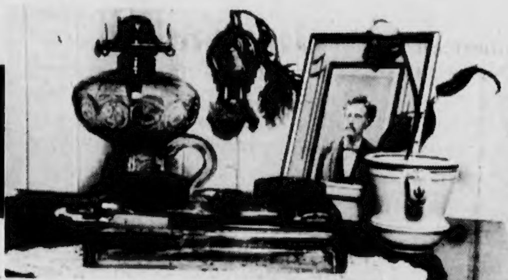
En plus, on peut acheter de la cire colorée: bleu, rouge, verte pour créer quelque chose d'un peu différent. L'intensité de la couleur dépend de la sorte de bois et du nombre de couches de cire.

Mais quelle que soit la finition que vous choisissez, et il y en a des plus faciles que l'huile et la cire, assurez-vous que vous y passez le temps nécessaire. Il se peut que ce meuble vous accompagnera lorsque vous achèterez votre première maison.

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT



Livre premier
Léonie

Août 1985. *Louis Lambert repose maintenant au cimetière de Saint-Boniface. Son épouse, Léonie (née Langlois) retourne chez elle, rue Giroux, accompagnée de deux de ses six enfants: Marguerite, la petite dernière, et Gabriel, revenu après une absence de quinze ans.*

Il fallait rentrer maintenant. Impossible de poursuivre cette conversation dans la cour d'en arrière, conclut Léonie. La nouvelle veuve de la rue Giroux ne s'inquiétait pas d'être espionnée par les voisins. À l'exception de la veuve Beaudry, la commère du coin qui tout de même habitait à quelques portes de chez eux, les Lambert avaient des voisins discrets.

C'était la pluie, ce dont se souviendront tous les Manitobains lorsqu'ils penseront à ce fameux mois d'août 1985, qui était venue interrompre les propos de Léonie. «Louis était un bon homme» avait à peine été prononcé que le ciel s'ouvrit, déchargeant une averse de larmes, comme s'il s'était retenu pendant quinze ans.

Si seulement Gabriel avait pu réagir de cette façon, pensa Léonie en traversant le seuil de la porte menant à la cuisine. Si seulement il pouvait trahir un sentiment quelconque. Si seulement il laissait paraître quelque chose. N'importe quoi. Une petite crise de colère, même.

Tout en en voulant au dieu de la météo d'avoir mal choisi son entrée en scène. Léonie reprit un peu d'espoir. Il n'avait pas cherché à s'esquiver, comme il l'avait toujours fait lorsqu'il

63

était dans une situation qu'il trouvait inconfortable. Léonie pouvait revenir à la charge, reprendre cette conversation nécessaire. Par sa présence, Gabriel laissait savoir, à sa façon, qu'il souhaitait parler ou, du moins, écouter ce que sa mère avait à lui dire au sujet de Louis Lambert.

Sans qu'on le lui eût demandé, Marguerite brancha la bouilloire et sortit la théière du placard. Gabriel, cherchant sans doute à cacher sa nervosité, s'empressa de sortir trois tasses de l'armoire.

— Sors pas de tasse pour moi, dit Marguerite. Je veux pas de thé... Chu pu capable, je m'en vais me coucher.

Si Gabriel était choqué d'être abandonné, d'être laissé seul avec sa mère, il ne le laissa pas savoir. Pendant que Marguerite embrassa sa mère avant de quitter la pièce, Gabriel versa l'eau bouillante dans la théière et l'apporta sur la table. En sortant, Marguerite lui toucha, mi-carresse, mi-serrement, l'épaule.

Avant de s'asseoir à la table, Gabriel versa sans façon le thé, comme si ça avait toujours été lui qui servait sa mère à table. Pourtant, c'était bien la première fois que Léonie se laissait servir par son fils. Car chez les Lambert, lorsque la famille se mettait à la table, c'était la mère, Léonie, ou c'était l'une de ses filles, qui s'occupaient de ces besognes.

— Matante Thérèse m'a rien dit, commença Gabriel, mère et fils ayant changé de rôle. Elle a seulement demandé si j'étais ici pour longtemps, si je retournais à Edmonton...

Et tu lui as répondu quoi? voulait savoir Léonie, sans pour autant le lui demander, craignant que Gabriel lui dise, «bientôt, demain,» voulant reporter ainsi à plus tard ce qui pourrait être des mauvaises nouvelles.

— T'avais l'air fâché, dit Léonie. Je pensais que c'était Thérèse qui t'avait dit quelque chose de méchant, ajoute la veuve se sentant coupable d'avoir soupçonné sa plus jeune et unique soeur de semer la zizanie chez elle.

— Y'a du monde bête, méchant, poursuit Gabriel. Y'avait une couple de personnes, du monde que je connaissais pas, qui savait pas que j'étais juste derrière eux. Ils disaient que Pa était un ivrogne, qu'il était paqueté quand y'est tombé de l'échaffaudage. Ils trouvaient ça drôle eux, les maudits sans coeur. Un peu plus pis je les fessais...

Léonie comprit immédiatement le fond de la colère de son fils. C'était moins les remarques insensibles d'une couple d'étrangers qui l'avaient froissé. C'était plutôt le fait que Gabriel croyait ce qu'ils avaient dit, que face à la vérité, il était impuissant, incapable de défendre l'honneur de cet homme, qu'il ait été un ivrogne ou non, qui était tout de même et pour toujours son père.

— Gabriel, reprit Léonie, forte de la certitude qu'elle lui dirait tout ce qu'elle connaissait de son époux, ton père buvait beaucoup, c'est vrai. Mais il n'était pas un ivrogne...

(À suivre...)

Tous droits réservés © Patrick CHABAULT

64

Tous unis sous le même clocher

«La nouvelle église est l'orgueil de Saint-Lazare. Elle domine le village et semble sa protectrice». Le Père Aurèle Préfontaine n'a que des mots forts pour parler de l'édifice construit en 1962. Symbole oblige.

«L'église donne un cachet tout à fait spécial à ce village perdu au milieu des anglophones. Tant qu'elle sera là, Saint-Lazare ne perdra pas son identité de hameau bien différent de tous les villages qui se trouvent 100 milles à la ronde», affirme sans hésiter le Père capucin, curé de la place depuis bientôt 10 ans.

C'est au mois d'août 1962 que la construction de la 5e église de Saint-Lazare a vraiment démarré. Les travaux ont pu aller bon train grâce à un automne clément. Et dès le 23 décembre 1962, les gens de Lazare pouvaient fréquenter le nouveau temple.

C'ÉTAIT LES 60

À cause des sacrifices financiers qu'ils ont accepté de consentir, la majorité des lazariens devait se sentir très fière. Et sans doute ces paroissiens espéraient que ceux qui étaient opposés au projet finiraient par accepter la nouvelle maison de Dieu.

«Après la 2e guerre, se souvient Arthur Fouillard, certaines personnes sentaient la nécessité d'une nouvelle église. Celle construite en 1923 commençait à être trop petite. On était toujours tassé. Il fallait deux messes. Le système de chauffage laissait à désirer. Il faisait froid en hiver, chaud en été».

«On a jasé longtemps sur le sujet, poursuit l'ancien maire de Saint-Lazare.

Les paroissiens étaient divisés. Les uns étaient satisfaits, les autres trouvaient que ça coûterait trop cher. Mais en 1957, on a commencé à en parler sérieusement.»

Finalement, il a été décidé qu'une agence professionnelle organiserait la collecte des fonds nécessaires. Un système a été établi. Arthur Fouillard a assumé la présidence du comité chargé de la collecte. Résultat: sur les 114 000$ qu'il a fallu débourser pour payer l'édifice, seulement 56 000$ ont dû être empruntés. *(33 000$ à l'archevêché; 23 000$ à la banque).* Une souscription volontaire additionnelle de 7 500$ a couvert le coût des bancs en chêne.



Arthur Fouillard a été président du comité pour la collecte des fonds. Au début, les plans prévoyaient que l'église soit construite au bas de la côte, là où se trouvent les bureaux de la municipalité.

Gros efforts

«Maintenant, estime l'agent de machines agricoles, aucun paroissien ne regrette la construction. Ceux qui viennent à l'église d'ailleurs disent qu'on a de quoi à être fier. Quand il y a des noces ou des funérailles, il y a de la place pour tout le monde.»

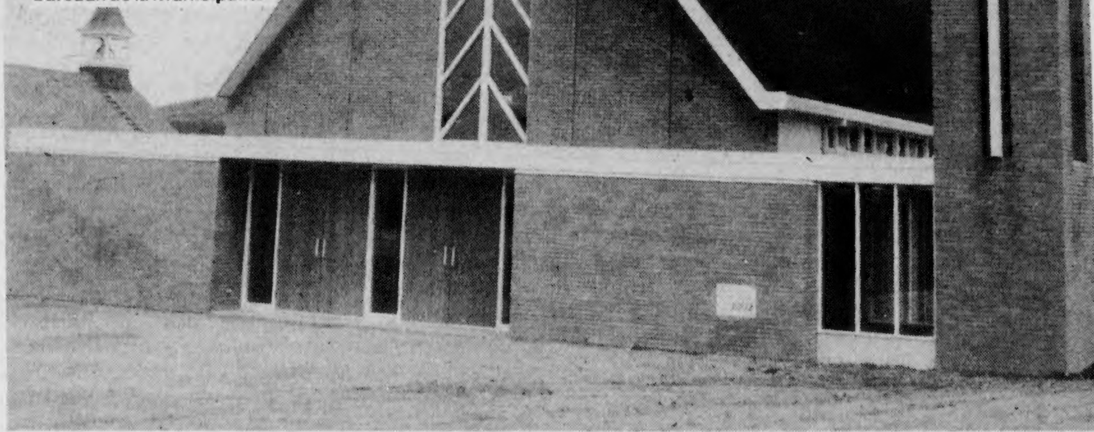
L'édifice, qui n'a connu que des problèmes mineurs en 24 ans, offre 500 places assises, pour une population d'environ 450 âmes. «Quand on regarde la taille de la population, évalue Arthur Fouillard, on peut dire que les gens ont fait de gros efforts financiers. Autour, il n'y a pas d'édifice comme on a ici, avec le même confort et la beauté.»

La taille de l'édifice trahit aussi l'homogénéité religieuse de la place. «Saint-Lazare est pas mal isolé, décrit son curé. Les villages autour sont presque entièrement protestants. On trouve parfois 5, 6, 7 églises. Il n'y a pas d'unité. Nos voisins sont Elie, Saint-Eustache, Sainte-Rose, Laurier.»

Une ombre

Il reste encore une dette de 10 000$ à payer sur l'église, pour la simple et bonne raison que le taux d'intérêt n'est que de 5 pour cent. Alors quand le Père Préfontaine espère que la dette sera épongée d'ici la fin de l'année, c'est «plutôt pour une question de fierté que d'autre chose». (*)

Cette petite ombre au tableau n'enlève en tout cas rien à la force symbolique de l'édifice pour les Lazariens. «Pour les gens qui ont grandi ou qui vivent à l'ombre du clocher, l'église est un point de ralliement. Ils ne peuvent pas imaginer un Saint-Lazare qui ne serait pas dominé par son église. Le village n'aurait pas de personnalité», estime son pasteur.



D'habitude, la pierre angulaire d'une future église est bénite en même temps que le terrain. Pas pour la 5e église de Saint-Lazare. La bénédiction du terrain a eu lieu le 22 juillet 1962, celle de la pierre angulaire le 12 mai 1963. L'église a été bénite le 17 juin 1963. L'abbé Gérard Régnier était curé *(1960-1970)*. Son prédécesseur, qui a lancé la première souscription en 1957, Ubald Paquette, a été curé de la paroisse pendant 15 ans *(1945-1960)*, une durée encore inégalée. La nouvelle église a remplacé un édifice en bois construit en 1923.

«Les gens de Saint-Lazare souffrent de campanilisme, de la maladie du clocher. Pour les grandes occasions, ils veulent à tout prix revenir. Ils ont un attachement très fort à leur village, et ils ne s'intègrent pas facilement ailleurs. Même s'ils habitent à Brandon depuis 25 ans, ils veulent se faire enterrer ici».

«Il existe un désir de vouloir toujours appartenir, malgré tout, au village. Même si on est loin, on se dira toujours des gens de Saint-Lazare,» souligne le Père Préfontaine.

Un attachement qui, aujourd'hui plus que jamais, est symbolisé par la «nouvelle» église. Une église qui a de la place pour accueillir tous les enfants de Saint-Lazare, qu'ils demeurent au village ou ailleurs.

Bernard BOCQUEL

(*) *Lors de la campagne de prélèvement de fonds organisée en 1985 pour effacer la dette de l'archevêché suite à la visite papale de septembre 1984, les paroissiens ont donné 40 000$* (13 000$ étaient demandés.) L'archevêché devrait remettre 16 000$ à Saint-Lazare, dont une partie servirait à régler la dette.

Vous voulez vous construire une maison
Pensez:



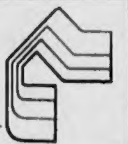
SIMACO

Entrepreneur en construction

«Au service de la communauté francophone»

- **Construisons des maisons sur demande selon vos plans et devis.**
- **Rénovations de toutes sortes**
- **Bâtissons garage ou nouvelles annexes à votre structure existante.**
- **Faisons tous travaux de béton: ex.: fondations, trottoirs, entrées**

Simaco est membre du "Builders New Home Certification Program of Manitoba" et offre une garantie de 5 ans.



Pour estimations gratuites, composez le 237-4798

Président:
Raymond Simard, B.A. B. Comm. (Hons.)

- Maison neuve: 583, rue Deniset - VENDUE

Remerciements

M. et Mme Antoine Savoie et leurs enfants désirent remercier parents et amis qui sont venus célébrer avec eux leur 60e anniversaire de mariage.

Un mois d'août à la hausse

«Pour la première fois dans l'histoire de notre pays, le nombre de catholiques *(8 342 826 de rite latin)* surpasse celui des protestants *(8 291 808)*», écrit, au plus chaud de l'été, le 3 août 62, *La Liberté et le Patriote* en publiant les premiers résultats du recensement de 1961.

Au début des années 60, les Canadiens sont 4 millions de plus que dix ans auparavant: exactement 18 238 346. Parmi eux, 5 540 346 sont «d'origine française» *(1 million de plus qu'en 1951)*. 60 pour cent des bilingues du pays sont au Québec.

Et au Manitoba? Sur 921 686 habitants *(un peu moins qu'en Saskatchewan)*, 83 936 sont «d'origine française», dont 68 368 bilingues. Mais deux chiffres surtout retiennent l'attention de l'éditorialiste de ***La Liberté et le Patriote***: en dix ans, «l'augmentation de 17 916 personnes d'origine française n'a donné qu'une augmentation de 10 010, qui parlent français».

Ironie de l'actualité: au moment où les résultats du recensement dissèquent les Canadiens et les divisent en de multiples catégories, la route qui les unit tous *(la Trans-Canada)* est inaugurée dans sa partie manitobaine. Le 22 août, des cérémonies sont organisées à Falcon Lake et à Saint-Boniface «mettant en relief l'aspect français du Manitoba».

«Pour éviter que le bord de cette route ne soit jonché de déchets, une nouvelle loi punit d'une amende de 25$ toute personne qui confondrait le fossé avec les 12 poubelles, peintes en jaune réfléchissant, disposées le long de la Trans-Canadienne.

De son côté, «La Ligue des femmes catholiques» songe très fortement à créer une section française à Saint-Boniface lors d'une réunion organisée le 1er août au Parc Windsor. Parmi les présentes, ***La Liberté et le Patriote*** relève les noms de «Mmes Cécile Lachance, Thérèse Drouin, Claire Tétrault, Solange Normandeau, Antonin Jutras, Fernande Dupuis, Antonio Comeault, Marcel Fenez et Hélène Blais».

Dans les villages, c'est le cinquantenaire de l'arrivée des Soeurs Oblates à Dunrea et celui des Soeurs Grises à La Broquerie qui retient l'attention du journal du 31 août.

Au même moment à La Broquerie, 84 propriétaires signent une pétition contre la surévaluation de leurs maisons et magasins et envoient sept des leurs rencontrer le ministre des affaires municipales. «La délégation se composait du préfet de la municipalité, M. Bédard, des conseillers Nadeau, Fournier et Bollenback, et des citoyens Albert Vielfaure, Wilfred Turenne et Stan Bisson».

En août 62, ***La Liberté et le Patriote*** rapporte aussi que le revenu des fermiers canadiens est en baisse de 9 pour cent depuis le début de l'année. En revanche, la cote d'amour pour les étourneaux dans la région d'Altona et du sud du Lac Manitoba devrait être à la hausse après l'étude d'un chercheur du Ministère manitobain de l'agriculture, R.D. Bird *(un nom qu'il n'a pas volé!)* qui montre la grande utilité de ces oiseaux, malgré les dommages qu'ils causent aux cultures.

Stéphane JARRE

Le carnet de bord de Pierre Forest

Manger de la cervelle, du singe, du serpent, grignoter entre repas un sac de chenilles et arroser le tout de quelques gorgées de lait de chameau, ça vous semble appétissant? C'est ce qui était au menu quand Pierre Forest a parcouru l'Afrique.

«Le voyage, c'était plus une exploration qu'une aventure. C'était pour tester mes limites afin d'apprendre à me connaître un peu plus, et de voir comment vivent les autres».

En mai 1985, l'ancien agent d'assurances de 24 ans entreprenait le voyage qui allait l'entraîner dans 30 pays africains et européens, parcourus dans seulement dix-huit mois.

«Ce voyage m'a ouvert les yeux. Juste avant que je ne saute dans l'avion, la question de l'heure au Canada, c'était: pourquoi ne pas s'occuper de nos problèmes avant de s'occuper de ceux de l'Afrique orientale *(Ethiopie, Soudan)*? J'ai trouvé la réponse en Afrique.»

«C'est que nous, on ne meurt pas parce qu'il y a une grève à Burns ou parce que le déficit est trop élevé. Là-bas, il en meurt des milliers à tous les jours».



Jean-Paul Molgat

VOYAGES

Si Pierre Forest n'a voulu parler que de l'Afrique, c'est qu'il a été captivé par le mode de vie et l'imprévu que ce continent lui a réservé. «L'Afrique, c'est un autre univers,» soutient-il.

Voici donc quelques étapes du voyages africain:

L'Égypte: «J'y suis resté huit semaines. C'était le pays que j'avais toujours rêvé de visiter. Je ne sais pas si c'était les pyramides ou le Sphinx qui m'attiraient, ou tout simplement le mode de vie que je croyais trouver».

«Avant d'entrer dans un pays, je m'assurais d'avoir bien retenu la liste de mots que je devais connaître. Si on fait une gaffe, c'est très important de savoir s'excuser. Certaines erreurs ne sont pas prises à la légère, là-bas.»

«Pour amoindrir les dépenses et pour me remettre de la dysenterie que j'avais attrapée après avoir passé deux semaines dans le pays, j'ai pris une *job* dans un hôtel en plein milieu du désert.»

«Un jour, quand l'hôtel n'avait pas de clients, je suis parti dans le désert avec l'intention d'y trouver un oasis voisin où je pouvais laver mes habits. Je me baignais quand tout à coup, j'ai senti des picotements sur la peau. À moins d'un kilomètres, il arrivait un véritable mur de sable! Je suis resté couché dans l'eau pendant une demi-heure. Quand j'ai relevé la tête, tous mes habits avaient disparu! Je suis retourné à l'hôtel en caleçon.»

Le Kenya: «J'ai fait un saut au dessus du Soudan. On demandait 2 000$ pour un billet d'avion Kartoum-Nairobi. Un prix fou! J'ai donc pris un vol le Caire-Nairobi.»

«C'est à Nairobi que j'ai rencontré un touriste du pire genre. Il ne sortait jamais de son hôtel, sauf pour les tournées guidées en autobus. Il croyait retrouver en Afrique une espèce de *Out Of Africa*, je pense. Je l'ai invité à sortir manger au restaurant avec moi, juste pour voir sa réaction.

«Je l'ai entraîné dans le bidonville, dans une vieille baraque incendiée, sans toiture, où on servait de la nourriture. Les pauvres, couchés contre le mur, nous regardaient manger. Ça lui a ouvert ses yeux de touriste».

La Tanzanie: «Jamais je n'ai vu tant de corruption. La police est invisible, le marché noir fourmille. Dans une banque, on te donnera 17 shillings pour un dollar américain. Dans la rue, on t'en donnera 150! Ça me coûtait deux dollars pour rester dans un excellent hôtel.»



Pierre Forest a passé près d'un an en Afrique. «C'était drôle de voir tant de Noirs partout. Mais je m'y suis habitué. Au point que je ne voulais pas partir.»

«La pauvreté est partout. Les gens font n'importe quoi pour de l'argent. J'ai vu des tas imposants de peaux de zèbres que les Tanzaniens avaient braconnées, mais pour lesquelles il n'y avait aucun marché. C'est l'espoir qu'un jour elles pourront se vendre qui garde le braconnier en vie.»

Le Malawi: «C'était au mois de novembre que je suis arrivé au village de Cheloumba. Pendant six semaines, j'ai enseigné l'anglais et le français dans l'école du village.»

«Juste avant la saison des pluies, il y a eu une espèce de cérémonie au village. Selon la croyance des habitants, les esprits se trouvaient au pic de la montagne qui dominait le village. C'était défendu de s'aventurer près du sommet.»

«C'est difficile à croire qu'il n'y a pas d'esprits quand on voit la foi intense de tous ces villageois. Ce sont des croyances qui datent de bien avant le christianisme, après tout. J'ai battu les tambours avec ces Africains pendant la cérémonie bizarre. Le sorcier du village faisait des bonds prodigieux et venait s'écraser sur sa tête qui se couvrait de sang. J'ai dû m'excuser, je n'en pouvais plus».

La Zambie: «Je faisais de l'auto-stop sur les chemins secondaires. Sur la grand route, il y a les militaires qui t'arrêtent à tout bout de champ et tu peux perdre beaucoup de tes bagages.»

«Je n'avais pas mangé depuis deux jours. Un gars m'a fait embarquer et m'a offert des croquettes aux chenilles».

«Le marché noir est presque aussi répandu en Zambie qu'en Tanzanie. J'ai appris à me méfier des changeurs d'argent qui offrent un trop bon prix. C'est eux qui entraînent les touristes chez-eux pour leur vider les poches, les tuer. Après tout, qui s'inquiètera d'un jeune touriste canadien mort en Zambie?»

L'Afrique du Sud: «J'ai été impressionné par le fait que l'Afrique du Sud, c'est un pays qui semble bien fonctionner par rapport aux autres pays africains. L'économie est plus stable, les gens sont plus riches, ont moins faim.»

«C'est sûr que l'apartheid y est visible, mais la tension qui est la plus évidente, c'est celle qui existe entre les Noirs. Et même là, le sentiment de guerre civile et de violence n'est pas aussi populaire que le monde occidental peut le croire.»

«Le seul vrai signe de violence que j'ai pu voir, c'était le *pneu de la mort. (Un pneu est brûlé autour du cou d'une victime).* J'entendais des cris, des bruits d'émeutes, ensuite une fumée noire montait dans le ciel. Quand je voyais la fumée, je ne m'approchais pas plus».



AVIS DE RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES DE LA VILLE DE WINNIPEG 1986

Conformément aux dispositions de l'article 19 de la Loi sur l'élection des autorités locales, Chapitre L180 de la Codification permanente des lois du Manitoba, le public est avisé par les présentes que les LISTES ÉLECTORALES pour la Ville de Winnipeg, telles qu'elles sont définies par la Loi sur la Ville de Winnipeg, Chapitre 105 des Lois du Manitoba de 1971, ont été déposées auprès du soussigné aujourd'hui même. Pour examiner une copie desdites LISTES ÉLECTORALES pour le district de Saint-Boniface, ou pour tout renseignement relatif auxdites listes, s'adresser à n'importe lequel des bureaux sous-mentionnés.

(a) le bureau de la Secrétaire du comité municipal du district de Saint-Boniface et Saint-Vital, 604, chemin St. Mary's 233-2333

(b) le bureau du Service de l'imposition de la ville de Winnipeg, 3e étage, 10, rue Fort, Winnipeg 986-2353

(c) le bureau du Secrétaire municipal, Édifice du Conseil municipal, Centre municipal, Winnipeg 986-0171

(d) le bureau municipal situé au 219, boulevard Provencher, Winnipeg 986-2673

(e) les bureaux des Secrétaires-trésoriers des divisions scolaires suivantes:

Division scolaire de Saint-Boniface nº 4
50, chemin Monterey, Winnipeg

Division scolaire de Saint-Vital nº 6
900, chemin St. Mary's, Winnipeg

Division scolaire de Norwood nº 8
200, chemin St. Mary's, Winnipeg

Un Réviseur adjoint sera présent au bureau du comité municipal de Saint-Boniface et Saint-Vital de 13 heures à 21 heures les mardi, mercredi et jeudi, 26, 27 et 28 août 1986 pour corriger les LISTES ÉLECTORALES par

(a) l'inscription des noms des personnes qui sont habilitées à voter mais dont le nom ne figure pas sur lesdites listes électorales;

(b) la radiation des noms des personnes qui ne sont pas habilitées à voter mais dont le nom figure sur lesdites listes électorales;

(c) toute autre correction qui s'impose.

Toute personne qui désire faire apporter une correction aux LISTES ÉLECTORALES par l'inscription ou la radiation d'un nom, ou par toute autre correction, peut se présenter devant le Réviseur adjoint du district qu'elle habite ou du district où elle est habilitée à voter les jours susmentionnés, entre les heures susmentionnées. S'il est allégué que le nom d'une personne autre que celui du demandeur figure sur une liste électorale et que cette personne n'est pas habilitée à voter, la demande de radier son nom devra être faite par écrit et devra comprendre la nature de l'erreur dont il s'agit. Cette demande devra être adressée et livrée au Réviseur adjoint compétent le 26 août 1986, au plus tard.

FAIT à Winnipeg, ce 20e jour d'août 1986.

RICHARD KLAPECKI
Réviseur



est à la recherche de

téléphonistes

pour notre campagne d'abonnements
1986-87

(Une durée de quatre semaines)
du 2 septembre au 26 septembre, de 18h00 à 21h00
S'adresser à Gabrielle Rogg: 233-8053

SALON MORTUAIRE

COUTU

E.J. Coutu, président
L.P. Coutu

«Un service fort de la tradition»

Nous vous offrons un service d'informations sur les coûts, choix de cercueil (option d'acheter ou de louer), crémation, préparation, etc. N'hésitez pas d'entrer en communication avec nos conseillers professionnels afin de vous procurer ces informations importantes.



Edouard Coutu
661-6107

156, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) Tél.: 233-7453



**STEAK
PIZZA
SPAGHETTI**

restaurant licencié

lundi à vendredi: 17h
samedi: 16h
dimanche et jours fériés: 16h

Tél.: 233-1666
411, rue Marion, Winnipeg

Le nouveau-né: une énigme qu'on apprend à résoudre



Stéphane JARRE

SANTÉ

Quand Philippe Le Dorze s'est aperçu que sa petite fille bavait un liquide blanchâtre, il a sauté sur le téléphone et appelé le médecin.

Mais, rien de grave. Après tant de hâte, il s'est rendu compte que le bébé avait simplement avalé un cachet d'aspirine qui lui était malencontreusement tombé entre les mains... Tous les parents ont en commun pareilles anecdotes qui font le bonheur des enfants lorsqu'ils ont grandi. Mais sur le coup?

«Tant qu'ils sont très jeunes, on s'inquiète, on craint de ne pas les comprendre, surtout à l'âge où ils ne parlent pas», raconte Carmelle Boily-Le Dorze, mère de trois enfants entre 1 et 6 ans.

Tout comme l'appétit vient en mangeant, l'expérience s'acquiert avec le temps et le nombre d'enfants. «Avec le premier, il y avait beaucoup de nervosité, on était toujours en train de téléphoner au médecin, se souvient avec amusement Carmelle, alors que pour les enfants suivants, on sait si c'est grave ou pas. Et quand on a quelques soupçons, on va directement chez le médecin. Plus besoin de l'interroger par téléphone pour des bagatelles.»

Pourtant, avant la naissance du premier, Philippe et Carmelle ont lu, beaucoup lu. Tout ce qui évoque de près ou de loin, les premiers mois de la vie. «Mais on ne sait jamais si la situation correspond, on reste encore très ignorant face à la réalité,» expliquent les jeunes parents.

Les livres peuvent aussi se contredire. Ainsi quand est venu le temps des vaccinations, Carmelle et Philippe se sont interrogés. Finalement, ce sont les statistiques pêchées dans une revue médicale qui ont fait pencher la balance: «il y avait plus de risques si le bébé attrapait la maladie qu'en le faisant vacciner».

Mais avec la santé des bébés, il n'y a pas que de grandes décisions à prendre. Beaucoup plus souvent, les parents se trouvent confrontés à des petits bobos et à des grosses fièvres. «Un bébé peut avoir une très forte température, mais si ça ne dure pas plus de 24 heures, ça ne devrait pas être trop grave», estime maintenant Carmelle.

«En revanche, ajoute Philippe, s'il y a combinaison de symptômes, un gros rhume et de la fièvre par exemple, mieux vaut ne pas attendre.» Quand un enfant se cogne la tête, «là on ne sait jamais trop», simplement, il ne faut pas le laisser s'endormir juste après,» précise Carmelle.

De même, si le bébé est fatigué, il est préférable de ne pas trop le laisser grimper ou accomplir de grands efforts. Compte tenu de son manque de coordination dans ses mouvements, il risque davantage de se heurter et de se blesser.

À l'exception de quelques certitudes, les parents n'ont guère que leur instinct et leurs sentiments pour les guider dans la gamme des pleurs et l'échelle des fièvres de leur nouveau-né. Sans oublier le conseils de leur propre maman...



Carmelle Boily, Chloé *(1 an)* et Philippe Le Dorze: progressivement, on apprend à dominer son rôle de parent.

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC — TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Une mortalité infantile parmi les plus faibles du monde

Heureusement, tous les petits problèmes de santé des bébés n'ont qu'exceptionnellement une issue fatale. Surtout au Canada, où la mortalité infantile est parmi les plus faibles du monde, juste derrière les pays scandinaves, le Japon et la Suisse.

Ainsi, pour 1 000 naissances vivantes en 1984 au Canada, on enregistrait 8,1 décès d'enfants de moins d'un an. Ce chiffre national masque cependant les différences entre les provinces.

Le taux de mortalité infantile est plus élevé que la moyenne nationale dans les Territoires du Nord-Ouest *(17,3 pour mille naissances vivantes)*, au Yukon *(13,5 pour 1 000)*, en Alberta *(9,6 pour 1 000)*, en Saskatchewan *(9,4 pour 1 000)*, à Terre-Neuve *(9,2 pour 1 000)*, en Colombie-britannique et au **Manitoba** *(8,6 pour 1 000)*, et dans l'Ile du Prince-Edouard *(8,2 pour 1 000)*.

Le taux de décès d'enfants de moins d'un an est inférieur à la moyenne nationale au Québec *(7,3 pour 1 000)*, en Ontario *(7,6 pour 1 000)*, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse *(7,8 pour 1 000)*.

De quoi meurent ces nouveaux-nés? Le ministère de la Santé manitobain publie des statistiques trimestrielles sur les causes de décès d'enfants de moins d'un an.

Les dernières disponibles remontent au trois premiers mois de cette année. Sur 42 décès enregistrés, un quart sont provoqués par des malformations congénitales ou par les suites de l'accouchement. Aucun n'est dû à des maladies contagieuses. Les autres causes de décès infantiles n'ont pas été enregistrées par les statistiques ou se rapportent à des cas particu-liers allant de l'insuffisancerespiratoire à la mort soudaine.

Santé en bref

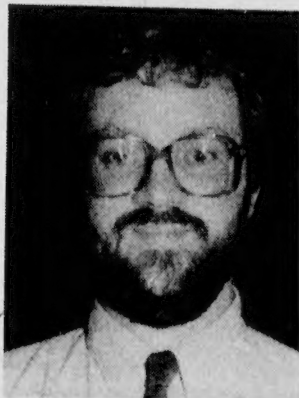
Hôpitaux — Le gouvernement manitobain a approuvé un programme quinquennal d'investissement de 742,4 millions de dollars dans les hôpitaux et les foyers de la province. Ce programme se traduira par la création de 593 lits et la modernisation de 978 autres.

Ainsi, 250 millions de dollars seront consacrés à de nouveaux travaux qui seront lancés d'ici un an à un an et demi. Dans les régions francophones, le Foyer Saint-Boniface, l'hôpital Saint-Boniface, le Foyer Gendreau de Sainte-Rose-du-Lac, la Villa Youville de Sainte-Anne-des-Chênes, l'hôpital de Steinbach et celui de Manitou sont concernés.

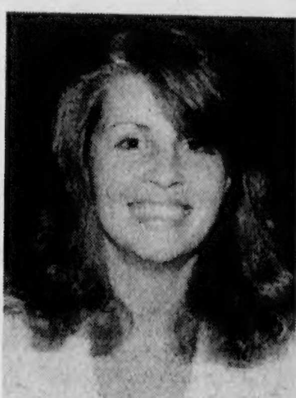
D'autre part, 234,7 millions sont affectés à la poursuite des travaux en cours, notamment à l'hôpital Saint-Boniface et à celui de Pine Falls. Enfin, le gouvernement a donné un feu vert à l'étude des rénovations à entreprendre, au Foyer Notre-Dame et à Saint-Pierre-Jolys par exemple, pour un montant de 252,3 millions de dollars.

NOMINATIONS

Monsieur Louis Paquin, directeur général du Festival du Voyageur Inc., est heureux d'annoncer les nominations de monsieur **Marc Boucher** *et de mademoiselle* **Jeannine Robert** *au sein de son personnel.*



Marc Boucher



Jeannine Robert

Monsieur Boucher vient se joindre à l'équipe du Festival du Voyageur à titre de chef comptable. Diplômé du Collège universitaire de Saint-Boniface, monsieur Boucher a accumulé, depuis les neuf dernières années, une solide formation en comptabilité au sein d'institutions francophones.

Pour sa part, mademoiselle Robert s'est jointe au personnel du Festival du Voyageur afin d'assumer les tâches de secrétaire comptable. Détentrice d'un certificat du Collège communautaire de Saint-Boniface, mademoiselle Robert a eu l'occasion d'approfondir ses connaissances à l'aide de stages au sein d'institutions gouvernementales et privées à Winnipeg.

Le Festival du Voyageur Inc., est l'organisme responsable de la célébration annuelle du festival d'hiver commémorant la culture et l'héritage que nous ont légués les voyageurs du début de la colonie.



Festival du Voyageur

768, av. Taché, St-Boniface (Man.) R2H 2C4 Tél: (204) 237-7692

125e anniversaire 1861-1986

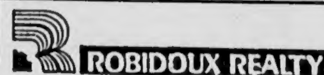
La Congrégation Notre Dame des Missions a fêté le 125e de sa fondation le 15 août, fête de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie.

Ces Religieuses sont dispersées en 18 pays dont le Canada. La Maison provinciale est située à Winnipeg, 800 avenue Adèle. Dès le début de la fondation, soit en 1865, les départs pour les Missions avaient commencé et c'est en 1901 que les premières missionnaires canadiennes arrivèrent. La fondation a eu lieu à Lyon, et c'est de cette ville en France que l'on quittait. La Maison-Mère se trouve 14, Chemin de Montauban à Lyon. Le Généralat se trouve 628, Via di Bravetta à Rome.

À la suite du Concile Vatican II, le zèle des Religieuses se réanima et son premier critère est sa fidèlité à l'Évangile et au charisme de la fondation. Ces Religieuses désirent s'insérer davantage parmi le Peuple de Dieu en quittant les frontières de l'Église locale et devenir disponibles aux besoins de l'Église universelle. L'Esprit de Dieu qui renouvelle tout, les invite à quitter les chemins battus pour marcher sur la route de la créativité et du renouveau dans l'Espérance.

«De sa nature l'Église, durant son pèlerinage sur terre, est MISSIONNAIRE puisqu'elle-même tire son origine de la MISSION du Fils et de la MISSION du Saint-Esprit, selon les desseins du Père».
Ad Gentes — 2.

AGENTS D'IMMEUBLES



ROBIDOUX REALTY

AVIS

Aux agriculteurs, hommes d'affaires, ou autres Franco-Manitobains. Pourquoi ne pas investir dans notre milieu francophone de Saint-Boniface.

À VENDRE

Commerce «Home entertainment» bien établi avec bon chiffre d'affaires. Idéal pour le jeune entrepreneur. Pour plus de détails contactez

Roger Robidoux
257-0905
Robidoux Realty
237-4255

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Le nouveau 'Manitoba chante encore' illustré par Réal Bérard



Réal Bérard. Un nouveau livre illustré.

Le fameux «*Tout finit par une chanson*» n'a pas été oublié par tout le monde. La Fédération des aînés franco-manitobains s'en est vite rendu compte.

Pour chanter autre chose que les chansons super-classiques, rien de tel qu'un recueil de chansons pour se remettre en tête les couplets moins populaires.

En octobre 1983, la Fédération des aînés avait pris le pari qu'il existait une demande pour un chansonnier. «***Nos chansons ou Le Manitoba chante encore***» a été tiré à 3 000 exemplaires.

Non seulement la première édition est déjà épuisée, mais les responsables du projet ont décidé d'en tirer cette fois 5 000 exemplaires. Un nombre impressionnant dans le monde de l'édition franco-manitobaine.

«La nouvelle édition est une version corrigée et améliorée», indique Madeleine Balcaen, qui a été impliquée d'un bout à l'autre du projet.

L'originalité du nouveau chansonnier réside cependant dans les abondantes illustrations créées par l'artiste franco-manitobain Réal Bérard.

«Les aînés sont fiers, souligne Madeleine Balcaen, de pouvoir offrir à la population francophone entière ce recueil de très belles chansons. Nous souhaitons que ce chansonnier soit l'instrument de joie lors de veillées et de soirées familiales».

B.B.



Le Pavillon espagnol, situé au Centre récréatif Notre-Dame a enregistré 19 000 visiteurs. Impossible d'en laisser rentrer plus.

Trois pays en un soir à pied: ça a marché!

À Saint-Boniface cette année, Folklorama, c'était trois pays en une soirée: le Canada français *(au CCFM)*, l'Espagne *(au Centre Notre-Dame)* et la France *(au Collège Saint-Boniface)*.

Cette concentration de pavillons semble avoir eu un effet d'entrainement 19 000 personnes ont fait la queue pour le tout nouveau Pavillon espagnol; 14 900 ont visité le Pavillon français réouvert après une absence d'un an; 13 557 se sont rendus au Pavillon canadien-français, contre 12 487 en 1985.

«L'an dernier, on était le seul pavillon dans cette région, explique l'assistante coordonnatrice du pavillon organisé par les Danseurs de la Rivière-Rouge, Ginette Tognet. Cette année, c'est plus facile pour les gens. Des bus se stationnaient au CCFM pour visiter notre pavillon, ensuite les gens allaient visiter les autres pavillons à pied. Le regroupement des trois pavillons n'a certainement pas nuit».

Septembre

C'était bien pour créer cette concentration que le responsable du pavillon espagnol, Manuel Jarrin, a choisi d'établir son Pabellon au Centre récréatif Notre-Dame. Il attribue le succès du pavillon à «la nouveauté, au fait que les gens ont retrouvé l'Espagne de leurs vacances et à la proximité des deux autres pavillons.

C'est au mois de septembre que les responsables des 39 pavillons se rencontreront pour discuter des mérites d'une proposition des organisateurs de Folklorama, qui souhaiteraient faire durer 2 semaines le plaisir du tour du monde annuel des nations.

B.B.

VITE LU, VITE SU

Saint-Boniface — Deux Franco-Manitobains se succèdent à la présidence du conseil national de la Société des Canadiens de naissance. Alain Labossière, 47 ans, a été élu lors du congrès qui s'est tenu dans l'Ile de Vancouver du 4 au 6 août en remplacement de Maurice Laberge, 74 ans, arrivé au terme de son mandat de deux ans.

Alain Labossière, qui a présidé pendant 5 ans l'assemblée La Vérendrye 127 de Saint-Boniface, espère «faire quelque chose» pour augmenter le nombre d'adhérents à la Société des Canadiens de naissance, qui ne compte plus aujourd'hui que 5 assemblées *(à son apogée, elle en rassemblait 200)*: Saint-Boniface, Winnipeg, Thunder Bay, Hamilton, Courteney (Colombie-britannique).

À l'occasion du

50e ***anniversaire de mariage***

de Henri et Simone Carrière

La famille aimerait inviter tous les amis à participer à une soirée pour célébrer leur 50e anniversaire de mariage, le samedi 30 août 1986.
Pour plus de renseignements composez le 233-4477 ou le 255-9450 après 17h.



AVIS DE RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES DE LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-SEINE NO. 14 1986

Conformément aux dispositions de l'article 19 de la Loi sur l'élection des autorités locales, Chapitre L180 de la Codification permanente des lois du Manitoba, le public est avisé par les présentes que les LISTES ÉLECTORALES pour la Division scolaire de la Rivière-Seine no 14 ont été déposées auprès du soussigné aujourd'hui même. Les LISTES ÉLECTORALES par quartier sont affichées aux endroits suivants:

Quartier 1 — Bureau de poste, La Salle (Manitoba) (Sauf St-Norbert)
Quartier 2 — Bureau de poste, St-Adolphe (Manitoba)
Quartier 3 — Bureau de poste, Ile-des-Chênes (Manitoba)
Quartier 4 — Bureau de poste, Lorette (Manitoba)
Quartier 5 — Les bureaux de poste suivants:
— Ste-Anne (Manitoba)
— Richer (Manitoba)
Quartier 6 — Les bureaux de poste suivants:
— La Broquerie (Manitoba)
— Woodridge (Manitoba)

Un réviseur sera présent au bureau de la Caisse populaire de Sainte-Anne de 13h à 21h le vendredi 29 août 1986 pour corriger les LISTES ÉLECTORALES par

(a) l'inscription des noms des personnes qui sont habilitées à voter mais dont le nom ne figure pas sur lesdites listes électorales;

(b) la radiation des noms des personnes qui ne sont pas habilitées à voter mais dont le nom figure sur lesdites listes électorales;

(c) toute autre correction qui s'impose.

Toute personne qui désire faire apporter une correction aux LISTES ÉLECTORALES par l'inscription ou la radiation d'un nom ou par toute autre correction, peut se présenter devant le Réviseur le jour susmentionné entre les heures susmentionnées. S'il est allégué que le nom d'une personne autre que celui du demandeur figure sur une liste électorale et que cette personne n'est pas habilitée à voter, la demande de radier son nom devra être faite par écrit et devra comprendre la nature de l'erreur dont il s'agit. Cette demande devra être adressée et livrée au Réviseur compétent le 29 août 1986, au plus tard.

Fait à Sainte-Anne, ce 13e jour d'août 1986

Richard Maynard
Réviseur
C.P. 160, Ste-Anne (Manitoba) R0A 1R0



Société canadienne d'hypothèques et de logement | Canada Mortgage and Housing Corporation

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Pendant le mois d'août 1986, la Société canadienne d'hypothèques et de logement publiera une série d'appel d'offres se rapportant à des projets de construction de groupes d'unités de logement unifamilial dans diverses agglomérations rurales du Manitoba.

Si vous désirez obtenir des renseignements sur les documents de soumission, les dates limites et les agglomérations désignées, communiquez avec le service du programme du Logement pour les ruraux et les autochtones, à Winnipeg, au numéro: **949-5670**; interurbain sans frais: **1-800-782-0074**.

Canadä



Environnement Canada Parcs | Environment Canada Parks

APPEL D'OFFRES

CONTRAT: Refaire le toit des bâtiments du Lac Katherine — Terrains de camping du Lac Katherine.

DESCRIPTION: Fournir au directeur du Parc National Riding Mountain les matériaux et la main d'oeuvre nécessaires pour refire avec des badeaux de cèdre les toits des bâtiments susmentionnés.

DURÉE DU CONTRAT: Le contrat commence le 2 septembre 1986 et prend finle 24 octobre 1986.

Les soumissions cachetées, sur les enveloppes desquelles on a indiqué la nature du contenu, adresses au:

Directeur
Parc National Riding Mountain
Wasagaming (Manitoba)
R0J 2H0

Seront reçues jusqu'à 14h, heure locale, le 29 août 1986

Les travaux comprenant la réfection des toitures de 6 bâtiments de toilettes et de 6 abris de cuisine.

On peut se procurer les documents de soumission au service des travaux généraux, Parc National Riding Mountain, Wasagaming (Manitoba), (848-2811). Pour obtenir ces documents, on doit verser un dépôt de cent dollars (100$) sous forme de chèque certifié à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera retourné avec les documents de soumission.

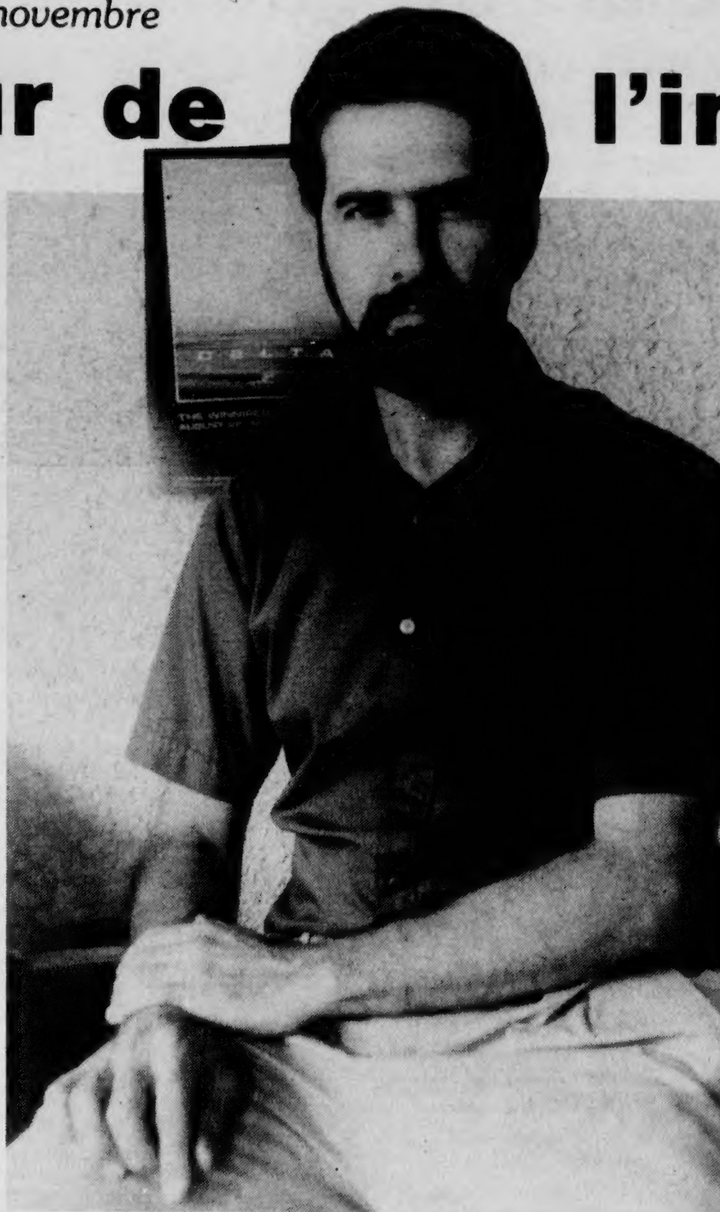
Chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par Parcs Canada à cet effet.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä

Marcel Gosselin expose du 28 août au 23 novembre

Franchir le mur de l'inconnu



Marcel Gosselin: «Si je n'écris pas un livre sur mon art, personne ne le fera. Parce que ce n'est pas le mainstream.»

Un petit gars de douze ans, recroquevillé à son bureau près de la fournaise dans une cave humide, s'entortillait dans une couverture avant de s'immerger dans sa leçon. Et au fond de lui, quelque chose vibrait: «Je vais être un grand artiste».

Marcel Gosselin avait pris cette ferme résolution en 1960. Et au moins dans un sens, l'ardent désir de l'adolescent s'est concrétisé.

«Le terme de grand artiste a pris deux significations. Un artiste peut être grand artiste dans sa peau, s'il crée ce qui est en lui, s'il fait ce qu'il veut faire, peu importe ce qui se passe à l'extérieur. La plupart du temps, c'est lui l'artiste inconnu.»

«L'autre signification, c'est celle du grand artiste dans les yeux du public. Son concept d'un grand artiste, c'est celui qui est reconnu.»

Marcel Gosselin raconte l'histoire d'un artiste ayant atteint la quarantaine, qui lui a dit un jour: «J'attends d'être découvert».

«Je n'en croyais pas mes yeux. Il était là, travaillait depuis une bonne vingtaine d'années, sans que personne ne le sache! Qu'un artiste puisse être 'découvert', c'est un mythe. Ceux qui veulent être des artistes reconnus doivent rappeler au monde de l'art qu'ils existent.»

C'est justement ce que fait Marcel Gosselin depuis l'obtention de son diplôme en Beaux-arts à l'Université du Manitoba en 1971. Mais vendre son exposition aux galeries sans toutefois sacrifier ses principes pour se conformer au mainstream, c'est bien plus difficile qu'il ne l'avait pensé.

«J'avais fais quatre présentations à la galerie Plug-In, et quatre fois, j'avais été refusé. J'ai demandé à ma femme de m'aider à perfectionner ma présentation *(une série de diapositives)*. Ma femme pensait que les diapos étaient trop variées. Alors, elle m'a dit de choisir vingt diapos de deux sculptures. Et le jury m'a finalement choisi!»

Une brique

C'est seulement quelques mois plus tard que l'artiste de La Salle s'est rendu compte pourquoi la présentation suggérée par sa femme avait été si efficace. «Les jurés passent les diapositives à la vitesse d'un film! Tout ce qu'ils cherchent, c'est si ton travail est constant et uniforme. Avec seulement deux sculptures, photographiées de dix angles différents, je comprends pourquoi ils m'ont choisi!»

L'inflexibilité des critères de sélection n'est qu'une brique dans ce mur qu'ont à franchir tous les artistes qui désirent se faire valoir. Un mur érigé par le 'monde de l'art'.

«Le monde de l'art, explique l'ancien professeur au Collège Secondaire Saint-Boniface, c'est des gens éduqués et riches. Des vendeurs, des propriétaires de galerie, des spectateurs, des écrivains et journalistes qui ont beaucoup de pouvoir, et qui se font une idée bien fixe de ce qu'est une bonne oeuvre d'art, et un bon artiste.»

Le seuil

«Et tous ces gens ont peur de miser sur un artiste qui n'est pas reconnu. D'ailleurs, très peu de critiques du vingtième siècle ont même osé dire ce qu'ils pensaient des artistes peu connus.»

Si les galeries sont maintenant plus intéressées à l'art avant-gardiste de Marcel Gosselin, c'est grâce aux bourses que lui ont décernées le Conseil des Arts du Canada et le Conseil des Arts du Manitoba.

À 38 ans, la percée de Marcel Gosselin ne fait que commencer. On sent qu'il n'a toujours pas abandonné son rêve de jeune garçon. Un rêve qui, a-t-il appris, «ne se fait pas du jour au lendemain», qui consiste surtout à franchir le seuil de l'inconnu.

Jean-Paul MOLGAT

Delta: un roman, de l'art

Au Centre culturel, en 1980, Marcel Gosselin a lancé son exposition Cruciforme, qu'il avait mis deux ans à préparer. Ceux qui étaient au vernissage n'ont probablement pas oublié ce qui était au programme ce soir-là. L'artiste a présenté un spectacle qui comprenait onze chansons de sa composition.

Six ans plus tard, Marcel Gosselin va bientôt refaire son apparition à la Galerie d'art de Winnipeg, le 28 août, pour lancer Delta, son premier livre et sa première exposition considérable, qui doit durer jusqu'au 23 novembre.

Le livre, qui est publié dans la collection Rouge des Éditions du Blé, n'est toutefois pas une traduction du sens de ses oeuvres.

«C'est un roman en trois parties, qui sert à relier les oeuvres et à lier l'artiste à son oeuvre. Mais ce n'est pas une explication de mon art. Le livre, c'est mon art. Et comme toutes mes oeuvres, d'ailleurs, le livre n'est qu'un outil pour la contemplation de mon existence.»

L'exposition a été grandement influencée par l'environnement de Marcel Gosselin: un ancien couvent qu'il habite avec sa famille et la nature qui encadre sa demeure.

Marcel Gosselin n'a pas voulu trop révéler de son exposition. Mais il en propose un avant-goût: «Une porte amorce le trajet à travers l'oeuvre de l'artiste *(qui est surtout une série de constructions en bois, en feuillage et en terre)*. Un pan de mur dans le salon d'exposition sépare l'intérieur de l'extérieur d'une maison imaginaire. Et quand le voyage prend fin, vous êtes plaqués devant une photographie d'un lac au crépuscule.»

La Galerie d'art de Winnipeg a proposé l'exposition Delta aux galeries de Toronto, de Régina et du Nouveau-Brunswick, qui doivent bientôt décider si l'art de Marcel Gosselin leur convient.

Malgré le succès qu'il semble connaître ces derniers temps, Marcel Gosselin est réservé quand on lui suggère qu'il est à veille d'éclore aux yeux du public.

«Je ne fais que réaliser mes rêves. Celui de chanter à l'exposition, celui d'exposer dans une grande galerie, celui d'écrire un livre. Et maintenant, je rêve d'exposer à la Galerie nationale. Peut-être qu'à ce moment-là, je vais m'en rendre compte!»


Commission de la Fonction publique du Canada | Public Service Commission of Canada

Directeur(trice) adjoint(e) des soins infirmiers

Service correctionnel du Canada
Saskatoon (Saskatchewan)

Nous cherchone un(e) directeur(trice) adjoint(e) des soins infirmiers pour notre centre de psychiatrie légale de 107 lits. Le candidat retenu sera chargé de participer à la planification, à l'organisation et à la coordination des programmes de soins infirmiers; de fournir des conseils et de l'aide au directeur des soins infirmiers en ce qui a trait aux ressources humaines; et de participer à l'administration du service des soins infirmiers.

Vous devez posséder un diplôme en soins infirmiers d'une université reconnue et pouvoir vous faire inscrire comme infirmier(ère) autorisé(e) ou comme infirmier(ère) psychiatrique dans une province ou un territoire du Canada. Vous devez également avoir déjà supervisé un service des soins infirmiers et posséder une expérience des soins infirmiers en milieu psychiatrique ou correctionnel.

La connaissance de l'anglais est essentielle pour ce poste.

Nous offrons un salaire annuel allant de 30 861 $ à 37 567 $, plus une indemnité de 1 200 $ pour facteur pénologique.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ou une demande d'emploi en mentionnant le numéro de référence S-86-52-0046-0665 (W6F) à:
Barry Lacey (306) 780-6976
Commission de la fonction publique du Canada
1867, rue Hamilton, pièce 1010
Regina (Saskatchewan) S4P 2C2
ATS: (306) 780-6719, après les heures de bureau: (306) 780-5720

Date limite: 5 septembre 1986
Information is also available in English by contacting the above-mentioned person.

La Fonction publique du Canada offre des chances egales d'emploi à tous

Canada

À QUI LE TOUR?

Qui est le premier à piger dans votre salaire? Il est fort probable que ce ne soit pas vous. En fait, si vous êtes comme la plupart des gens, vous vous payez probablement en dernier, sinon pas du tout.

Chez Investors, nous croyons que pour réaliser vos projets et poursuivre vos objectifs, vous devez apprendre à vous payer en premier. Je peux vous indiquer comment y parvenir...et comment faire fructifier vos économies. Appelez-moi aujourd'hui même.



DONALD COURCELLES
BUR. 284-0570
RÉS. 1-882-2418 (STE-AGATHE)

Le Groupe Investors
NOTRE EXPÉRIENCE À VOTRE PROFIT

VIE SOCIALE

Pour placer naissances, mariages, anniversaires et décès dans **Vie sociale**, appelez La Liberté au **237-4823**. Un service **gratuit** pour les abonné(e)s.

PRATIQUE

L'art du goûter inédit

Que vous les prépariez pour un dîner d'écolier, un casse-croûte l'après-midi ou une excursion de pêche, les sandwichs se classent au premier rang pour ce qui est de la commodité, de la valeur nutritive et de la saveur.

Le fameux sandwich grillé au bacon et aux tomates

Cette garniture donne un sandwich des plus délicieux. Si vous y mettez un peu du vôtre, vous pouvez facilement la transformer en omelette pour le lendemain matin.

2 cuillères à thé (10 mL) d'huile végétale
½ gousse d'ail pelée
¼ de petit oignon haché grossièrement
2 ou 3 champignons tranchés grossièrement
1/8 de poivron haché grossièrement
1/8 de cuillère à thé (0,5 mL) de basilic
Une pincée d'origan
Sel et poivre au goût
1 pain portugais Peda ou tout autre petit pain croustillant
2 cuillères à thé (10 mL) de beurre
2 feuilles de laitue
3 tranches de bacon cuit

Faites chauffer l'huile dans une petite poêle à chaleur moyenne ou élevée. Ajoutez l'ail et faites cuire pendant 30 secondes. Ajoutez ensuite l'oignon, les tomates, les champignons, le poivron et les assaisonnements et faites sauter pendant 2 minutes ou jusqu'à ce que les légumes soient légèrement mous, mais non défaits. Retirez du feu et laissez refroidir légèrement. Coupez le pain en deux et beurrez-le. Garnissez à l'aide d'une feuille de laitue, de bacon, du mélange de légumes cuits (enlevez l'ail) et ajoutez l'autre feuille de laitue. Donne 1 portion.





Ⓜ Marque officielle © Association Olympique Canadienne 1979

DERNIÈRE CHANCE DE VOUS ABONNER À LA SÉRIE DE PIÈCES COMMÉMORATIVES OFFICIELLES DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER À CALGARY.

La Monnaie royale canadienne a créé une série de 10 magnifiques pièces de monnaie en argent pour honorer de façon spéciale les Jeux Olympiques d'hiver 1988 à Calgary. Dessinées par plusieurs grands artistes au Canada, cette série pourrait devenir le plus bel assortiment de pièces de monnaie olympique jamais frappées. Vous voudrez posséder la série complète.

FICHE TECHNIQUE
Qualité: épreuve numismatique Valeur nominale: 20 $ canadiens
Date: 1986 Poids: 34,107 grammes
Diamètre: 40 mm. Contenu d'argent: une once Troy
Composition: 92,5% argent fin, 7,5% cuivre
Cours légal au Canada
Avers: Portrait de Sa Majesté la Reine Elizabeth II, par Arnold Machin.

N'ATTENDEZ PAS. VOUS AVEZ JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1986 POUR VOUS ABONNER.

Abonnez-vous à la série dès maintenant, vous serez assuré de détenir toutes les pièces sans exception. Vous recevrez en prime un très bel écrin vous permettant d'exposer votre collection en beauté ainsi qu'un joli cadeau avec les prochaines émissions de la série.

Et lorsque votre collection sera complète, on vous remettra un certificat d'authenticité numéroté, signé de la main du Président de la Monnaie, validant la teneur en métal précieux et le statut légal de vos pièces de monnaie.

Émission Nº 1 Ski alpin et Patinage de vitesse
Émission Nº 2 Hockey et Biathlon
Émission Nº 3 Ski de fond et Ski acrobatique
Émission Nº 4 Patinage artistique et Curling
Émission Nº 5 Saut à ski et Bobsleigh



ÉMISSION Nº 3 MAINTENANT DISPONIBLE.

Sur réception de votre commande, la Monnaie royale canadienne vous fera parvenir les six premières pièces de monnaie de la collection, incluant l'Émission Nº 3. Cette dernière vient d'être mise en circulation par le Gouvernement du Canada et met en vedette le Ski de fond et le Ski acrobatique, deux des sports les plus gracieux des Jeux Olympiques d'hiver. Vous voilà donc en voie de posséder l'entière collection de pièces de monnaie commémoratives des Jeux Olympiques d'hiver à Calgary. Remplissez le bon commande ci-contre et commencez votre collection dès aujourd'hui.



0888

3 FAÇONS BIEN SIMPLES DE COMMANDER VOS PIÈCES DE MONNAIE DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER À CALGARY.

1 – Abonnement paiement anticipé: Quantité
Payez les Émissions 1 à 5 maintenant, vous bénéficierez des avantages aux abonnés et du prix garanti. (#90724). ______ @ 395 $ ______

2 – Abonnement payez à mesure:
Payez les Émissions que vous voulez recevoir immédiatement. Recevez les avantages des abonnés; payez le prix en vigueur au moment des émissions 4 et 5.
Émission Nº 1 seulement (#90725) . . ______ @ 79 $ ______
Émissions Nºs 1 et 2 (#90726) . . . . . . ______ @ 158 $ ______
Émissions Nºs 1, 2 et 3 (#90727) . . . . ______ @ 237 $ ______

3 – Achats de pièces individuelles:
Ski alpin (#90733) . . . . ______ @ 39,50 $ ______
Patinage de vitesse (#90734) . . . . . . ______ @ 39,50 $ ______
Hockey (#90735) . . . . ______ @ 39,50 $ ______
Biathlon (#90736) . . . . ______ @ 39,50 $ ______
Ski de fond (#90737) . . . . ______ @ 39,50 $ ______
Ski acrobatique (#90738) . . . . ______ @ 39,50 $ ______

Taxe de vente: C.B. 7%, Sask. 5%, Man. 6%, Ont. 7%, N.É. 10%, Qué. 9%, N.-B. 11%, T.-N. 12%. Taux basés en fonction de l'adresse de livraison. Total partiel____ Taxe________ Total________

Modalité de paiement: ___ chèque ou ___ mandat-poste à l'ordre de la Monnaie royale canadienne
___ Visa ___ MasterCard ___ Am.Ex. Date d'expiration______

Nº de carte de crédit: |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature de détenteur de la carte________________

Adresse du détenteur de la carte________________

Correspondance ___ anglaise ___ française

Nom________________

Adresse________________

Ville__________ Province__________ Code postal______

☎ **Pour commande téléphonique, composez sans frais le: 1-800-267-1871 Poste 0888.**

RETOURNEZ À: Monnaie royale canadienne, C.P. 347, Succursale "A," Ottawa (Ontario) K1N 9L6.

Avis: La Monnaie se réserve le droit de refuser ou de limiter les commandes et de changer ses prix sans préavis. Elle remboursera ou remplacera toutes les pièces présentant des vices de fabrication si celles-ci sont retournées dans les 30 jours suivant la réception. Aucune annulation de commande ne sera acceptée après l'expédition. La Monnaie n'est pas responsable des droits de douane perçus à l'étranger. Valide au Canada seulement.

Monnaie royale canadienne Royal Canadian Mint

Canada

La voile au creux de la vague

Le cinquième des eaux douces du globe est au Canada. Il n'est donc pas surprenant que ce soit un endroit idéal pour faire de la voile. Et c'est justement ce qu'a découvert Franck Pellerin en arrivant de France au Canada en 1960.

Dans sa jeunesse, Franck Pellerin n'avait pas eu les moyens de faire du planeur. Cependant, arrivé au Canada en 1960, le jeune Français avait déjà été initié à ce sport qui le passionnait.

«J'avais un bon copain qui était pupille de la nation, c'est-à-dire un orphelin dont s'occupait l'État. Puisqu'il était pupille de la nation, il avait droit à un programme de planeur. Je l'accompagnais souvent. Je ne pouvais qu'observer. Déjà, j'étais captivé.»

C'est au Canada que Franck Pellerin a pu s'essayer. Pendant dix ans, le jeune père de famille s'est livré aux rêves de sa jeunesse. En 1970, il a décidé d'abandonner le planeur.

«Le planeur, on ne peut pas en faire tout le temps. C'est un sport pour un corps jeune. Le sport qui se rapprochait le plus du planeur était facile à trouver. Dans la voile, on trouve les mêmes attraits: le travail de voile et la vitesse sans moteur.»



André BRIN

PORTRAIT SPORTIF

Pendant une année, il a eu un dériveur. En 1971, il s'est procuré un *Fireball* qui lui a duré jusqu'à l'an passé. Depuis, il est en *Laser*.

Décisions

«C'est faux de croire que la voile est un sport cher. La première mise de fonds peut sembler importante, mais il y a des choses à considérer. Les voiliers durent très longtemps. Alors, lorsque le temps est venu de vendre, on recouvre en gros la mise de fonds initiale. Et puis, le prix d'une saison de voile est très abordable.»

Les choses ont beaucoup changé depuis que Franck Pellerin s'est impliqué, pour la première fois, dans les affaires de l'Association de Voile du Manitoba voilà 20 ans. Ses trois enfants sont aussi devenus des passionnés de la voile. Et l'Association a connu une évolution saccadée.

«Maintenant, le gouvernement nous accorde des fonds importants. C'est excellent en soi. Ce qui arrive, cependant, c'est que ces fonds sont accompagnés par une bureaucratie lourde qui ralentie parfois le progrès.»

«L'autre problème au Manitoba est causé par sa densité. Puisqu'il n'y a pas un grand nombre de personnes qui font de la voile, la majorité finit par se retrouver dans l'organisation. Ce qui arrive, c'est que ces membres n'ont pas le temps de faire de la voile puisqu'ils sont toujours les organisateurs.»

«Depuis quatre ou cinq ans, il y a un déclin d'activités. La planche à voile semble avoir volé de la clientèle. Nous passons par un creux maintenant. Mais je crois que ceux qui font de la planche à voile finiront par faire de la voile. Ça ne peut que remonter.»

La première fin de semaine d'août, la ville de Gimli a accueilli de nombreux voiliers pour la Coupe du Gouverneur Général. Cette régate était une première pour le Manitoba et Franck Pellerin était juge.

«Ce qu'une régate comme celle-là peut faire pour la voile au Manitoba est évident. Elle apporte des barreurs de qualité au Manitoba. C'est une chance pour les Manitobains d'apprendre.»



Franck Pellerin: «Il y a des bons barreurs au Manitoba. Ce qu'il leur faut cependant, c'est de la compétition. Ils gagnent trop facilement. C'est quand ils finissent en 6e ou 7e place qu'ils veulent apprendre plus.

«Cependant, je ne m'attendais pas qu'elle puisse servir de tremplin aux yeux du public. Ce n'est pas un sport public. Il faudrait être en voilier pour pouvoir apprécier la course. Et, quand même les voiliers doivent garder leur distance.»

Pour vraiment apprécier le sport, Franck Pellerin maintient qu'il faut en faire. «C'est difficile d'exprimer les sensations. On a une sensation de vitesse. Mais c'est la lenteur même en voilier. On fait huit milles à l'heure, mais on est emporté par la vitesse.»

«Les personnes qui font la voile seulement pour le loisir pourraient perdre l'intérêt. C'est lorsqu'ils rentrent dans une compétition qu'ils sont pris pour de bon. Moi, c'est ce qui me restera toujours de la voile. Dans deux semaines, je serai juge au «*Canadian Olympic Training Regatta*». Je commence à aimer juger aussi. Mais il faut que je participe à une compétition de temps en temps. C'est dans la compétition qu'on devient des mordus de la voile.»

LE CALENDRIER PROVINCIAL

AOÛT

Samedi 23

Marchand: Logging Days avec tournoi de baseball et concours de bûcheron au terrain de jeux de 8h à 21h.

Dimanche 24

Marchand: Logging Days avec tournoi de baseball et concours de bûcheron au terrain de jeux de 8h à 21h.

Vendredi 29

Winnipeg: à la Galerie d'Art, Mister Roberts (1955 — 123 min.), avec Henry Fonda, James Cagney, à 20h.

Samedi 30

Sainte-Anne-des-Chênes: Les Dawson Trail Days avec tournoi de slo-pitch pour hommes.

Dimanche 31

Sainte-Anne-des-Chênes: Les Dawson Trail Days avec tournoi de slo-pitch pour équipes mixtes.

Notre-Dame-de-Lourdes: Messe de l'Action de grâce présidée par Mgr Antoine Hacault à l'occasion du centenaire de la fondation des Soeurs du Sauveur à 10h45.

Saint-Léon: Vin-fromage avec programme spécial à l'occasion du centenaire de la fondation des Soeurs du Sauveur à la salle communautaire à 15h00.

SEPTEMBRE

Lundi 1er

Sainte-Anne-des-Chênes: Les Dawson Trail Days avec tournois de balle pur les jeunes.

Jeudi 4

Transcona: Réunion de la Ligue féminine catholique de l'Assomption à 19h30, suivie d'une conférence de Janine Bertrand sur l'éducation pré-scolaire. Salle paroissiale, 711 rue Léola.

Vendredi 5 Samedi 6

La Broquerie: Casino organisé par le Comité de l'aréna à l'aréna de 16h à 1h.

Dimanche 7

La Broquerie: Casino organisé par le Comité de l'aréna à l'aréna de 16h à 1h.

Samedi 13

Richer: Célébration du 50e anniversaire des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe avec messe d'action de grâce à 11h; dîner suivi d'un dia orama à 13h, et bénédiction et visite du nouveau couvent à 15h. (Thérèse: 422-5301; Dora: 422-5283).

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

ALBERTA AND SOUTHERN GAS CO. LTD.
PROGAS LIMITED

L'Office national de l'énergie (l'«Office») tiendra une audience publique relativement à une demande faite par Alberta and Southern Co. Ltd. (Alberta and Southern) le 29 juillet 1986 conformément à la Partie VI de la Loi sur l'Office nationale de l'énergie (la «Loi») en vue d'obtenir une nouvelle licence d'exportation de gaz en vertu de laquelle la période des exportations actuellement autoriées serait prolongée jusqu'au 31 octobre 1994, et le volume maximal des exportations quotidiennes et annuelles autorisées du 1er novembre 1990 au 31 octobre 1994 serait augmenté sans toutefois accroître le volume global autorisé pour la période complète prévue par la licence.

Au cours de la même audience, l'Office devra également étudier une demande datée du 26 mars 1986 de ProGas Limited (ProGas), modifiée par sa lettre du 26 mai 1986, en vue d'obtenir, conformément à la Partie VI de la Loi, que la période de validité des licences actuelles GL-56, GL-79 soit prolongée jusqu'au 31 octobre 1994, et que le volume maximal des exportations quotidiennes et annuelles autorisées en vertu de ces licences soit augmenté sans toutefois accroître le volume global autorisé par la période complète visée par les licences.

L'audience commencera le mardi 23 septembre 1986 à 9h30, heure locale, dans la salle Centennial du Sandman Inn, située au 888-7th Avenue S.W., Calgary (Alberta).

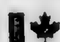
Cette audience sera publique et aura pour but d'obtenir la preuve et les vues pertinentes des parties intéressées à la demande.

Quiconque désire intervenir à l'audience doit déposer une intervention écrite auprès du Secrétaire de l'Office et en signifier une copie aux requérantes. Les requérantes fourniront une copie de la demande à chaque intervenant. Quiconque ne désire faire que des commentaires à l'égard des demandes devrait les envoyer par écrit au Secrétaire de l'Office et en faire parvenir une copie à Alberta and Southern, 24th Floor, East Tower, Esso Plaza, 425 First Street S.W., Calgary (Alberta), T2P 3L8 et à ProGas, 1620 SunLife Plaza, 144 Fourth Avenue S.W., Calgary (Alberta) R2P 3N4.

Le délai de réception des interventions ou des commentaires écrits prend fin le 25 août 1986. Le secrétaire fera alors paraître la liste des intervenants.

Pour se procurer des renseignements, en français ou en anglais, relatifs à la procédure de cette audience (ordonnance d'audience GH-4-86) ou aux Règles de pratique et de procédure de l'Office qui régissent toutes les audiences, il suffit de communiquer avec le secrétaire ou avec le Bureau de soutien de la réglementation de l'Office à (613) 998-7204 ou à l'adresse suivante:

J.S. Klenavic
Secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5
Télex: 0533791
Télécopieur: (613) 990-7900



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

Appel de demandes pour des services canadiens spécialisés

LE C.R.T.C. a lancé un appel de demandes pour de nouveaux services canadiens spécialisés. Les propositions que le Conseil avait déjà reçues concernant des services spécialisés pour les jeunes et la famille, d'émissions religieuses et de musique vidéo de langue française pourront maintenant être mise à jour. Le Conseil accueillera également des demandes en vue de dispenser de nouveaux services spécialisées de langue française de tous genres ainsi que de nouveaux services de langue anglaise dans des formules autres que celles déjà autorisées. De plus, tous les requérants, tout comme les titulaires actuels de services spécialisés, pourront demander de distribuer leurs services existants ou proposées comme partie intégrante du volet de base. Toutes les demandes doivent être déposées au plus tard le **24 octobre 1986** (avis public CRTC 1986-199).

En juillet 1984, le Conseil avait lancé un appel de demandes en vue de dispenser un service canadien pour les jeunes et il a reçu des propositions de Télé-Jeunesse Canada, de The Family Channel Inc. et de Diffusion de la Jeunesse Inc. Ces demandes sont retournées aux requérantes afin que ces dernières puissent les mettre à jour.

Après l'annonce de sa politique en matière d'émissions religieuses, en 1983, le Conseil a reçu du Réseau Inter-Religieux Canadien une proposition visant à offrir un service national d'émissions religieuses interconfessionnelles. À la demande de la requérante, il a reporté l'audience de cette demande jusqu'à ce qu'elle ait pu préciser ses dispositions financières. Elle a par la suite présenté une nouvelle demande qu'elle pourra maintenant revoir en fonction de l'avis publiée aujourd'hui.

Telelatino Network Inc. et Chinavision Canada Corporation pourront elles aussi présenter une demande en vue de distribuer leurs services comme partie intégrante du volet de base. Le C.R.T.C. accueillera enfin les demandes en vue de dispenser un service spécialisé national à caractère ethnique, au sens où l'entend sa politique en matière de radiodiffusion à caractère ethnique, qui s'adressera à un éventail aussi vaste que possible de groupes ethniques.

Renseignements: Services d'informations
Ottawa (Ontario) K1A 0N2
(819) 997-0313
Visuor (819) 994-0423

ou à l'un de nos bureaux régionaux:

Tour Barrington
Pièce 428
Halifax (N.-É) B3J 2A8
(902) 426-7997

Complexe Guy Farveau
Tour de l'Est
200 ouest, boul. Dorchester
pièce 602
Montréal (Québec) H2Z 1X4
(514) 283-6607

Édifice Kensington
275, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3
(204) 949-6306

700, West Georgia
Suite 1130
Case postale 10105
Vancouver (C.-B.) V7Y 1C6
(604) 666-2111

Canada

Ronald Gosselin n'est pas content

Au Manitoba, Ronald Gosselin est minoritaire. Figurez-vous que le natif de Saint-Malo était un *(presque)* inconditionnel de Dieter Brock, même quand il perdait. Et qu'il n'est pas fou de Tom Clements, même quand il gagne.

Pauvre Tommy! S'il avait su qu'un de ses plus anciens détracteurs serait le prochain quart de sofa interviewé, peut-être aurait-il essayé encore plus fort d'éviter la déroute edmontonienne? Hélas! La bonne étoile de l'ancienne star de l'Université catholique de Notre-Dame n'a pas trop brillé fort en cette journée de l'Assomption 1986.

Alors Ronald Gosselin a pu se permettre de nuancer encore un peu moins ses griefs à l'endroit de notre quart vedette. Après les Eskimos et avant les Rough Riders.

«Moi, j'ai jamais été un Tom fan. Je préfère un quart qui se fie à la protection de sa ligne. Un quart qui court partout pour jeter la balle à 10 verges, ça m'endort!»

C'est clair, le détenteur de billets de saison depuis 15 ans n'aime pas le style du gars qui a inventé le *look* Miami Vice quand Don Johnson n'avait que sa mère en guise d'admiratrice. «J'apprécie un quart avec un bras puissant *(suivez son regard en direction des Rams)* Je ne questionne pas l'intelligence de Clements, son habileté à lire le blitz. Mais parfois, il me semble qu'il donne l'impression que ses meilleures années sont derrière lui».

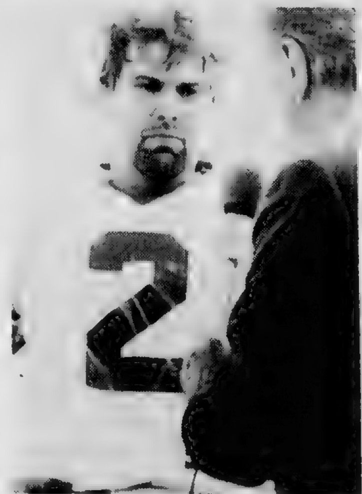
En fait, s'il ne doute pas de son intelligence, notre amateur des Bombers remet sérieusement en question l'imagination du prédéceseur de Dieter à Hamilton. «Il ne varie pas ses jeux. Il a tendance à se servir des mêmes jeux même quand on joue mal.»

«J'aime les mélanges. Il me semble que le screen *(passe-piège)* est peu utilisé. Comme la passe en profondeur. Je préfère voir le receveur éloigné poigner une balle à 45 verges plutôt qu'à 2 verges de la ligne. Ce qui oblige un James Murphy à se fier à Joe Poplawski et à un garde pour se trouver un chemin.»

C'est sûr, Ronald Gosselin trouve que le jeu des Gros Bleus n'est pas assez spectaculaire. Un adjectif qu'il affectionne autant que Ty Jones peut utiliser le mot sack.

Le 5e Quart

Pour tout vous dire, notre quart de sofa minoritaire veut du «bon jeu. J'aime gagner, mais il faut du jeu spectaculaire dans une partie. J'ai beaucoup aimé la période Jonas-Thorpe-Mack Herron au début des 70. On gagnait jamais, mais c'était le fun! Si je veux de la monotonie, je peux toujours écouter Pat Marsden et deux équipes de l'Est à la télé».



Tom Clements. Qu'en dites-vous?

Maintenant, n'allez pas penser que Ronald Gosselin refuse d'envisager la Coupe Grey. «On peut gagner la Coupe si en demi-finale de l'Ouest *(à Edmonton)* et en finale *(à Vancouver)* la défense joue deux parties exceptionnelles.»

En attendant, la défense devra «réussir à mettre plus de pression de façon plus systématique. Un James West peut être spectaculaire une partie et inexistant l'autre.» Et l'attaque? «Il faudra développer de la constance, augmenter la variété: des screen *(passe-piège)* et des jeux au sol avec un peu plus de mouvement.»

Rien d'autre? «J'aimerais qu'il lance une passe un peu plus longue de temps en temps». Allez Tommy, lance! On voudrait tellement que Ronald devienne un jour majoritaire. Au stade de football au moins.

Bernard BOCQUEL

Commission des licences

Une réunion de la Commission des licences aura lieu le lundi 20 octobre 1986 à 13h au siège de la Société des alcools, situé au 1555 Buffalo Place, à Winnipeg au Manitoba.

Toute personne désirant intervenir lors de cette réunion doit présenter une demande officielle, accompagnée des documents mentionnés dans la Loi sur la réglementation des alcools et ses règlements.

Les demandes doivent parvenir à la Secrétaire génerale de la Commission, au siège de la Société des alcools, le vendredi 12 septembre 1986 au plus tard.

Irene A. Hamilton
Secrétaire

Appelées à restaurer l'harmonie dans le monde



SAINT-BONIFACE/RELIGION

Les dix Soeurs Oblates à l'honneur dimanche 17 août. En chaise roulante: soeur Antonia Ruest *(50e; née en 1915; de Saint-Pierre-Jolys; directrice de la maison des prières).*

Première rangée. Soeur Yvette Bernardin *(25e; née en 1938; d'Elie; s'occupe de pastorale des jeunes à Winnipeg);* **soeur Marguerite Fortier** *(25e; née en 1930; de Saint-Isidore au Québec; cuisinière à l'infirmerie);* **soeur Lucille Bonin** *(25e; née en 1937; de La Broquerie; s'occupe de pastorale paroissiale);* **soeur Alice Paquin** *(50e; née en 1911; de Saint-Boniface; coordonnatrice des retraites à Saint-Charles);*

Deuxième rangée. Soeur Olive Halpin *(25e; née en 1940; de Saint-Eustache; enseigne en Alberta);* **soeur Pierrette Boucher** *(25e; née en 1938; de Saint-Camille au Québec; infirmière à l'hôpital Grace);* **soeur Louisa Courcelles** *(25e; née en 1940; de Sainte-Agathe; coordonnatrice de la catéchèse à la paroisse Cathédrale);* **soeur Cécile Bellavance** *(60e; née en 1903; de Saint-Boniface; active par sa prière à la maison-mère).*

La seule congrégation de religieuses fondée au Manitoba, les Soeurs Missionnaires Oblates, a fêté deux 60e, deux 50e et six 25e de vie religieuse le 17 août.

Ce genre de célébrations est assez courant depuis quelques années, note la supérieure provinciale, soeur Alice Trudeau, qui entame la 2e année de son deuxième mandat de 4 ans.

Cependant, si soeur Julianna Trohak, décédée le 8 mai, avait pu être de la fête, les cérémonies auraient revêtu un caractère exceptionnel. En effet, Julianna Trohak avait prononcé ses voeux voilà 75 ans, quand la congrégation, établie par Mgr Langevin en 1904, était encore toute jeune.

Les Missionnaires Oblates, dont la maison-mère se trouve à Saint-Boniface, sont quelque 180, dont 120 oeuvrent au Manitoba. La congrégation est aussi présente en Saskatchewan, en Alberta, en Ontario et au Québec; ainsi qu'au Tchad, en Haïti et au Cameroun. Dans les années 60, les Soeurs Missionnaires Oblates ont compté jusqu'à 285 membres.

Durant les cinq dernières années, «5 jeunes filles se sont présentées, indique soeur Alice Trudeau. Une seule a fait ses premiers voeux». La novice s'appelle Gloria Radomske. Elle a prononcé ses voeux temporaires le 16 août.

Les qualités?

Quelles sont les qualités recherchées par les Soeurs Missionnaires Oblates? «Il faut qu'une fille reconnaisse en elle le charisme particulier des oblates, c'est-à-dire l'appel d'aller vers les pauvres, la simplicité dans la vie religieuse et la spiritualité propre du Sacré-Coeur et de la Vierge. Pour nous, cette spiritualité, c'est beaucoup cet enracinement fondé sur l'amour du Christ, la compassion et la miséricorde. L'oblate est appelée à restaurer l'harmonie et l'unité dans le monde.»

La supérieure provinciale note que «depuis une dizaine d'années, nous avons élargi largement le champ apostolique en direction de l'éducation de la foi. Nous nous voyons comme missionnaires éducatrices. Nous cherchons à promouvoir le laïcat». Dans une paroisse par exemple, la religieuse s'efface lorsque la relève laïque est assurée.

Quelque 25 soeurs sont encore actives dans l'enseignement, dont près d'une dizaine au Manitoba.

Bernard BOCQUEL

Agriculture Canada PFRA

APPEL D'OFFRES

EXPANSION D'UNE USINE DE TRAITEMENT DES EAUX

DES SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues par le soussigné jusqu'à 14h00, heure locale de Régina, mardi le 9 septembre, 1986, pour la ville de Weyburn Saskatchewan relativement au contrat no 2A-1986 — expansion d'une usine de traitement des eaux, situé à Weyburn. Le travail consiste à construire de nouvelles installations d'usine de traitement afin d'augmenter la capacité de l'usine par 6300 litres/minute; rénover la pompe existante, l'équipement d'alimentation chimique et de contrôle; travail sur le chantier; et améliorer les installations de pompage d'amenée.

Les plans, spécifications et formules de soumission peuvent être consultés aux endroits suivants:

(1) Bureaux locaux de la Bourse des Constructeurs ou de l'Association des constructeurs situés à Régina, Saskatoon, Lloydminster, Prince Albert, Moose Jaw, Winnipeg, Calgary et Edmonton;

(2) Hôtel de ville Weyburn, Saskatchewan;

(3) Bureau Régional d'Ingénerie de l'ARAP (Saskatchewan), 5e étage, Immeuble Motherwell, 1901, rue Victoria, Régina, Saskatchewan S4P 0R5;

(4) Le bureau d'expert — conseil: Reid Crowther & Partners Limited, 2629 29E Av. Régina, Saskatchewan S4S 2N9 (Tél.: (306) 584-8580).

Les documents de soumission sont disponibles à l'adresse suivante sure versement d'un dépôt de cinquante dollars (50$) payé en espèce, ou sous forme d'un chèque bancaire établie à l'ordre du receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois suivant le jour du dépouillement des offres.

Ingénieur Préposé aux Contrats
5e étage, Immeuble Motherwell
1901 rue Victoira
Régina, Saskatchewan S4P 0R5
Tél. (306) 780-5265

Les seules offres retenues seront celles présentées sur les formules fournies par l'ARAP et remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission et accompagnées avec garanti, en quantité et sous la forme spécifiée dans les documents de soumission.

Les gens intéressés sont conseillés de prendre les documents de soumission de l'Ingénieur Préposé aux Contrats à l'adresse ci-dessus, pour être certain de recevoir les avertissements supplémentaires.

La soumission la plus basse ou toute autre ne seront pas nécessairement acceptées.

A.F. Lukey
Directeur, Branche de Génie
ARAP

Canada  Saskatchewan

Construction de Défense Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour réfection de la couverture du bâtiment A-2 à brc Winnipeg (Manitoba). La date limite prescrite de réception des soumissions est le 4 septembre 1986. Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549. Référence WG69810.

Canada

Nécrologie

Gustave Joseph Painchaud

Le 13 août 1986, à l'hôpital de Saint-Boniface, s'est endormi dans la paix, M. Gustave Joseph Painchaud. M. Painchaud est décédé à l'âge de 68 ans, après une longue lutte contre le cancer.

L'ont précédé dans l'Éternité sa première épouse, Estelle, en 1952, et sa seconde épouse Arthémise, en 1971, ainsi que ses trois frères Clément, Henri et André, et sa soeur Marcelle. Il laisse dans le deuil sa fille Joyce et son époux Ken Leflar, de Winnipeg; ses trois fils: Constant et son épouse Irène, de Fannystelle, Rhéal et son épouse Diane, de Saint-Boniface, et Lionel, de Fine Point (T.N.-O.), ainsi que ses petits-enfants Michelle, Rachelle, Shawna et Kenny. Il laisse également dans le deuil son frère Raymond et son épouse Annette, ses soeurs Marie et son époux Léon Saquet, Thérèse et son époux Gabriel Piché, et Madeleine et son époux Théodore Poitras, ainsi que sa belle-soeur Cécile Painchaud et son beau-frère Gaspard Piché.

Gustave a été agriculteur à Fannystelle où il a été conseiller de la municipalité de Grey pendant 22 ans. En 1959, il ouvrait une agence d'assurances qui s'est développée pour devenir l'agence qui porte son nom, à Saint-Boniface.

Les prières ont été récitées vendredi à 19h30, à la Maison funéraire P. Coutu, 156, rue Marion. Le révérend Clayton Purcell a célébré la messe de la Résurrection, le samedi 16 août à 14h, en l'église du Sacré-Coeur-de-Jésus de Fannystelle. L'inhumation a suivi au cimetière de Fannystelle.

Porteurs honoraires: Audrey Rajotte, Claire Tétreault, G.B. Couture, Aurore Boulanger, Julie Beaudin, Dr Clément Lavoie, Martin Hamel et Jules Ménard.

Porteurs: Roland Bélanger, Noël Painchaud, René Piché, René Gillis, Alfred Arnal, Emile Arnal. La famille remercie sincèrement le Dr P. Henteleff et le personnel infirmier de l'unité des soins terminaux de l'hôpital de Saint-Boniface pour leurs soins, leur dévouement et leur gentillesse au cours de cette période difficile.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. Faites parvenir vos dons à la Société canadienne du cancer, Division du Manitoba, 193, rue Sherbrook, Winnipeg.

Que ne donnerions-nous pas pour lui serrer la main, voir son visage radieux, entendre sa voix et voir son sourire si importants pour nous.

In Memoriam



Tasie Lambert

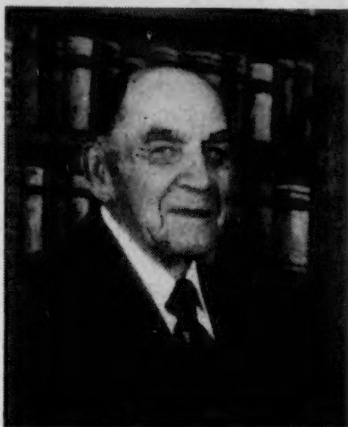
À la douce mémoire de notre chère maman et grand-maman qui nous a laissé si soudainement le 24 août 1981.

Déjà cinq ans chère maman et nous te manquons terriblement. Quand nous nous rassemblons tous et que tu n'y es pas, nous pensons à hier et à toi.

Notre plus grande joie aujourd'hui sur terre serait de pouvoir partager un repas avec toi, de t'entendre jaser, d'entendre tes éclats de rire et tes chansons.

Mais pour le moment nous devons nous contenter de tous les beaux et nombreux souvenirs que tu nous as laissés.

Émile, Lorraine et la famille



Théophile Joyal (1890-1986)

Le mardi 29 juillet 1986 est décédé paisiblement, à l'hôpital de Saint-Boniface, à l'âge de 95 ans, Monsieur Théophile Joyal de Sainte-Agathe au Manitoba.

M. Joyal laisse dans le deuil six fils, Gérard et son épouse Simone, Jean et son épouse Marie, Julien et son épouse Ethel, Denis et son épouse Pauline, Lionel et son épouse Laurette, Noël et son épouse Patricia; quatre filles, Hélène et son époux Yvon Arpin, Paulette et son époux Jules Lafond, Rolande Joyal, s.n.j.m. Monique Marcoux, une bru Agnès Joyal; 43 petits-enfants; 40 arrière-petits-enfants; 2 arrière-arrière-petits-enfants; et plusieurs neveux et nièces.

Il fut précédé dans la mort par son épouse Marie-Rose Pelletier et deux fils, Joseph et Rosaire.

Les funérailles eurent lieu le 1er août à 19h30 en l'église de Sainte-Agathe. Un grand merci au Père Aurèle Lemoine, o.m.i. et aux concélébrants, l'abbé Pierre Gagné, l'abbé Louis Laurencelle et le Père Antonio Lacelle, o.m.i. pour une messe de la Résurrection sous le signe de la paix, de l'amour et de la sagesse; également sous le signe du beau, grâce aux talents de la chorale sous la direction de Sr Jeannine Vermette s.n.j.m. et de l'organiste Sr Agathe Dorge s.n.j.m.

Les lectrices de la Parole de Dieu et des prières universelles, Denise Joyal-Cloutier, Martine Joyal-Cellard et Guylaine Joyal-Pitura, les porteurs, Roger, Guy, Miguel, Paul, Berne Joyal et Claude Arpin, les accompagnateurs de la croix, Dany et Stéphane Joyal, les porteuses de roses, Julie Lafond et Nathalie Marcoux et un quêteur, Louis Joyal sont tous des petits-enfants de défunt: Étienne Aubry, petit-neveu était l'autre quêteur et Richard Nolette, ami dévoué, le porte-croix.

L'inhumation se fit au cimetière de l'endroit. Les enfants de Théophile Joyal remercient sincèrement les parents et amis de Sainte-Agathe et des environs pour les nombreux témoignages de sympathie à leur égard, assistance aux funérailles, offrandes de messes et de fleurs, visites, cartes, etc.

La famille tient à remercier plus particulièrement les cousins Léon Dorge pour service à l'autel et autres, et sa femme Léa et son équipe pour les mille petits gestes si délicats, vivement reconnus et appréciés au délicieux goûter servi au retour du cimetière.

Un merci tout spécial au Docteur André Molgat, au Docteur Joseph Boucher et au personnel du Saint-Adolphe Nursing Home pour leurs bon soins.

La direction des funérailles était confiée à la chapelle funéraire Green Acres.

Théophile, défricheur et agriculteur de métier, pionnier de la paroisse de Sainte-Agathe, était un grand chrétien à la foi vive, à la confiance entière en la divine Providence et à la dévotion intense à l'Eucharistie et à la Vierge Marie. Qu'il repose en paix!

Un homme qui sait être à la fois ferme et tendre, qui nous a appris la joie, l'amour et le respect des êtres et des choses, qui écoute merveilleusement bien et dont la parole est sage et de bon conseil, cet homme, c'est notre père!

Coût des nécrologies: 10$ pour 100 mots: 20$ pour 150 mots. **Photo: 8$.** Pour placer naissances, mariages, anniversaires et décès dans **Vie sociale**, appelez La Liberté au **237-4823**. Un service **gratuit** pour les abonné(e)s.

Remerciements

La famille de Augustin Vermette remercie de tout coeur les personnes qui par leurs témoignages de sympathies, offrandes de messes, prières, visites, cartes et fleurs ont allégé la perte de leur aïeul préféré.

Au célébrants, le Père Aurèle Lemoine et concélébrants, les abbés Pierre Gagné, Albert Fréchette et Magnan. Merci de votre délicatesse.

Aux petits-fils: Gilbert Vermette, Gilles Tellier, Roland Lemay, Maurice Abraham, Gérard, Ronald et Roger-Paul Tellier qui agissaient comme porteurs. Merci.

Aux petites-filles, lectrices, Paulette Duguay et Angèle Abraham. Merci.

À la chorale sous la direction de Mme Hélène Delionet pour l'exécution de si beaux chants et à l'organiste Sr Servant ainsi que Sr Jeannine Vermette. Merci.

Aux dames de la paroisse du Précieux-Sang pour leur dévouement exceptionnel. Merci.

Nous nous reverrons tous un jour, papa, grand-papa, arrière-grand-papa.

Ta progéniture

Remerciements

RENÉ ROBERT — Nous tenons à exprimer notre sincère appréciation et nos profonds remerciements à nos parents, amis et voisins pour leurs gestes attentifs et leurs paroles réconfortantes lors du décès récent de notre époux et père bien-aimé. Nous remercions particulièrement l'Oncle Albert, les médecins et les infirmières des hôpitaux de Saint-Boniface et de Morris, MM. les abbés R. Nadeau et R. Gagné, la Ligue des femmes catholiques d'Aubigny et, d'une manière plus spéciale, M. l'abbé Georges Damphousse.

Thérèse Robert et les enfants

BOURSES DU CONSEIL DES ARTS DU CANADA AUX ARTISTES PROFESSIONNELS

Bourses "A" pour artistes

Destinées aux artistes dont la contribution à leur discipline est reconnue sur le plan national ou international depuis plusieurs années et qui sont toujours actifs.

Dates limites: 1er avril, 1er octobre, selon les disciplines.

Bourses "B" pour artistes

Destinées aux artistes qui ont terminé leur formation de base et sont reconnus comme professionnels.

Dates limites: 1er avril, 1er octobre, 1er décembre, selon les disciplines. 1er juin, programme pour artistes à mi-carrière en musique classique.

Bourses pour ouvrages de non-fiction

Destinées aux auteurs qui ont publié au moins un livre de non-fiction (biographie, étude, essai et critique). Les livres savants ne sont pas acceptés.

Dates limites: 1er mai, 1er novembre.

Pour obtenir la brochure **Aide aux artistes**, s'adresser au
Service des bourses
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

Cette brochure offre aussi des renseignements sur les Bourses de projet et les Bourses de voyage.



ARCHITECTURE • ARTS VISUELS
CINÉMA • CRÉATION LITTÉRAIRE
DANSE • MULTIDISCIPLINARITÉ
MUSIQUE • NON-FICTION
PERFORMANCE • PHOTOGRAPHIE
THÉÂTRE • VIDÉO

Mariage

Brigitte Bouvier, fille de Roger et Edith Bouvier, de Teulon, épousera **Gary Toews**, fils de Don et Martha Toews, de Steinbach, samedi 30 août à Teulon.

Nécrologie

Marie Deshayes

Paisiblement, le 1er août 1986, à sa résidence à Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba, est décédée, à l'âge de 96 ans, Madame Marie Deshayes du Foyer Notre-Dame, veuve de feu Jean Deshayes.

Née le 4 juin 1890 à Le Pertuis en Auvergne, France, Madame Deshayes arriva au Canada à l'âge de 14 ans.

Elle laisse dans le deuil sa fille Marie-Rose Le Néal et son époux Yves de Treherne au Manitoba; une bru Yvonne Deshayes de Treherne; cinq petits-enfants: Elsie Dyck, son époux Jake et leurs enfants Lynne, Reynold et Ronald de Treherne; Margaret Thomas et son époux Michael de Winnipeg; Raymond Le Néal, son épouse Esther et leurs enfants Ryan, Marc et Colin de Treherne; Doreen Dion, son époux Raymond et leurs enfants Bryan, Melissa et Lianne de Saint-Claude; Laurette Lacroix, son époux Henri et leurs enfants Johanne, Serge et André de Saint-Claude, ainsi que nombreux neveux, nièces, parents et amis. Elle fut précédée par son mari Jean en 1960; deux fils: Alfred en 1937 et Jean-Marie en 1980: son frère Alfred en 1966 et sa soeur Sophie en 1968.

La dépouille mortelle a été exposée en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes le mardi 5 août à 13h30 et la messe de la Résurrection a été célébrée à 14h, suivie de l'inhumation au cimetière de la paroisse.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Adam à Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba.

Remerciements

La famille d'Adolphe St-Onge désire remercier le curé de la paroisse de Sainte-Agathe, l'abbé Georges Damphousse, l'abbé Laurent Alarie, la chorale pour leurs si beaux chants ainsi que l'organiste, les servants de messe (les deux Joël), les lectrices, Nicole St-Onge et Carmelle Gauthier et les dames de la paroisse pour le délicieux goûter. Un merci spécial à tous ceux qui ont témoigné leurs sympathies par des offrandes de messe, de fleurs, de visites lors des funérailles de ma femme et notre mère Jeanne. Que chacun et chacune trouve ici l'assurance de notre profonde gratitude.

Adolphe et les enfants

VIE SOCIALE

Décès

Lucie Charette (née Parisien), épouse de feu Edouard Charette, anciennement de Saint-Norbert, décédée le 13 août à l'âge de 90 ans.

André René Joseph Larocque, époux de Laurette (née Garand), de Richer, conseiller de la municipalité rurale de Sainte-Anne depuis 1983, décédé le 13 août à l'âge de 52 ans.

Gustave Joseph (Gus) Painchaud, époux de feue Estelle en première noce et de feue Arthémise en deuxième noce, ancien agriculteur de Fannystelle et conseiller de la municipalité de Grey pendant 22 ans, fondateur de la compagnie d'assurances Gus Painchaud de Saint-Boniface, décédé le 13 août à l'âge de 68 ans.

Antonin Lavallée, époux de feue Nell en première noce et de feue Lauretta en deuxième noce, de Dufresne, décédé le 15 août à l'âge de 76 ans.

Joseph Alfred Pelletier, époux de Rose Pelletier, de Selkirk, décédé le 15 août à l'âge de 85 ans.

Philippe Pelletier, époux de Anna (née Brisebois), de Saint-Adolphe, décédé le 17 août à l'âge de 84 ans.

Cyprien Joseph Simard, époux de feue Aurore (née Verrier), de Sainte-Anne-des-Chênes, décédé le 16 août à l'âge de 84 ans.

Angéline Aubin (née Tougas), épouse de feu Théodore aubin, anciennement de Saint-Adolphe, décédée à Saint-Boniface le 17 août à l'âge de 82 ans.

Hélène Clément (née Bérard), épouse de feu Michel Bérard, anciennement de Transcona, décédée à Saint-Boniface le 16 août à l'âge de 88 ans.

Louis Furet, époux d'Annette (née Perreault), de Saint-Claude, décédé le 18 août à l'âge de 52 ans.

Offre d'emploi

ÉTUDE TEFFAINE TEILLET BENNETT

requiert

secrétaire

avec au moins deux ans d'expérience et bilingue. Préférence donnée à celui ou celle qui a travaillé dans domaine juridique.

Salaire à négocier.

S'il vous plaît communiquer avec Mlle Micheline Lambert au 233-4359.



115-383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9
Tél.: 235-6540

RÉSEAU recherche un(e)

directeur(trice)

Fonctions:

- coordonner les activités de RÉSEAU;
- organiser des ateliers, rencontres et réunions;
- faire le travail de publicitaire;
- agir en liaison avec le C.A., les organismes francophones et anglophones et les médias;
- agir comme réceptionniste et gestionnaire.

Le(la) candidat(e) doit être compétent(e) dans les deux langues officielles, avoir d'excellentes habiletés en communications posséder une certaine expérience de travail avec le public, avoir un intérêt sincère pour le domaine féminin.

Entrée en fonctions: le plus tôt possible

Salaire: à négocier

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 1er septembre à la:

Présidente de Réseau
115-383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9



Monuments Brunet

405, rue Bertrand Saint-Boniface **233-7864**

Choix de modèles, dessins et prix les plus variés

Au service des Franco-Manitobains depuis 1910

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle





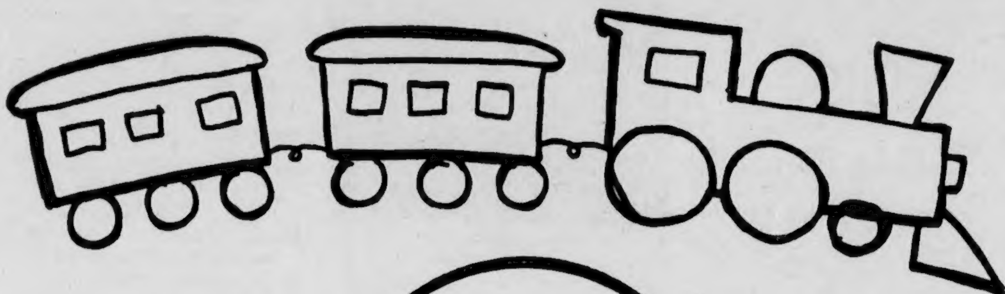




POUR LES TOUT PETITS!

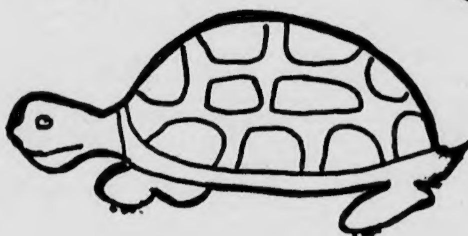


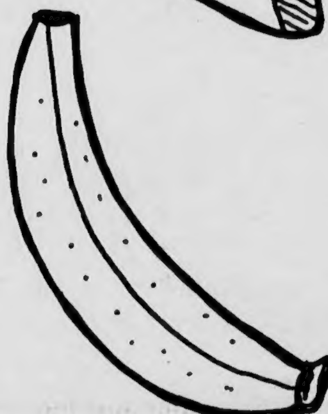
Colorie toutes les images qui commencent par la lettre B.

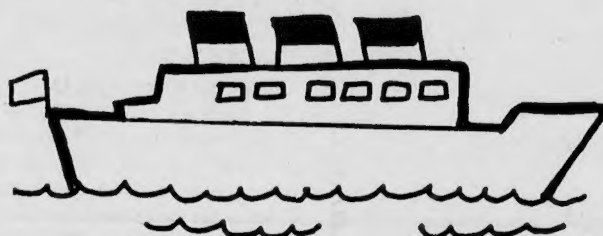












LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines); 21 à 28 mots (6$ ou 9$); 29 à 35 mots (7$ ou 10,50$); 35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).

À LOUER: Maison à Saint-Boniface, 2 chambres à coucher, 450$. Composez le 233-2171 après 16h.
272-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, rue Langevin, pour locataire silencieux, 325$ par mois plus chauffage et électricité. Disponible le 1er septembre. Composez le 233-4344.
273-

Aspirateurs Filter Queen presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
188

SPÉCIAUX D'ÉTÉ, chalet et salle de jeux. Tapis «gazon» à partir de 2,98$ et tapis à endos caoutchouté à partir de 4,98$/v2, nylon sur jute à partir de 8,98$/v2, des centaines de bouts de rouleaux. Économisez 60%. Peinture et teinture. En semaine jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 17h, 50 rue Archibald, au sud de Nairn. A & R Carpet Barn. Composez le 233-3061.
227-

Aspirateurs Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
187

À VENDRE: Piano d'appartement 1 800$. Très joli meuble ancien en acajou. Composez le 253-9355 après 18h.
259-

RECHERCHE étudiante ou dame pour partager appartement de deux chambres à coucher au Chateau Guay, 231, rue Goulet à Saint-Boniface. 250$ par mois avec stationnement sous-terrain 280$. Composez le 237-5326.
269-

VENTE DE GARAGE: cause de déménagement, le dimanche 24 août de 1h à 18h au 415 Beverley. 775-4079.
280-

À VENDRE: Déménagement, réfrigérateur (3 portes), four à encaster neuf autonettoyant, plaque de comptoir, 1 an. Prix global 1 350$. Prix de vente au magasin 2 350$ plus taxe. Composez le 775-4079.
257-

MAIGRISSEZ MAINTENANT, produit naturel avec herbages, pour contrôler votre poids. Effectif et garantie. Appelez Claude Allard (204) 582-7640.
263-

À VENDRE: maison au 1005, avenue Royse, 35 000$. Pour plus d'information, composez le 237-8874. Demandez Roméo.
274-

MAISON À PARTAGER: à Saint-Boniface, pour étudiant(e) tranquille, non-fumeur. Libre immédiatement. Pour informations, composez le 235-0584.
275-

À VENDRE: maison de 1280 pieds carrés, à Saint-Boniface, 3 chambres à coucher, garage double. 97 500$. Composez le 233-5090.
276-

PROFESSEUR de piano qualifié, a des ouvertures pour septembre. Composez le 256-8684 (Gisèle).
277-

JE CHERCHE une gardienne pour nos deux filles, de 15 mois et 2 mois ½ à temps partiel, du lundi au jeudi pour environs 2 heures et demie de 15h00 à 17h30. Préférablement chez-nous à River Park South tout près de l'école George McDowell pour le 2 septembre ou avant. Je préférerais quelqu'un de non-fumeur. Téléphonez à Carmelle au 253-4344 avant 14h.
278-

À VENDRE: 1984 Dodge Ram 4x4, 4 vitesses, air climatisé, 22,000 km. Composez le 882-2251. Doit être vendue.
279-

À VENDRE: Machine à écrire électronique. Canon AP 300 — 600$. Disponible après le 2 septembre 1986. Pour plus d'information composez le 233-4915.
270-

J'OFFRE mes sevices pour garder chez moi le jour un enfant de 2 ans et plus. Contactez Christine au 233-9704 entre 8h et 16h.
262-

RECHERCHE: Étudiant(e) francophone non-fumeur pour demeurer avec famille anglophone et aider les enfants à améliorer leur français, logé et nourrit. Pour de plus amples renseignements, composez le 237-1062.
267-

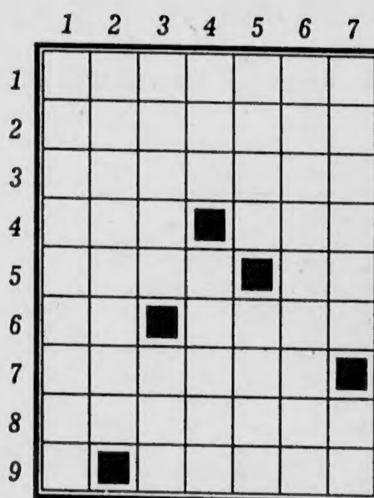
MOTS CROISÉS

Horizontalement

1 Charbons ardents. - **2** Demeurera. - **3** Espionnerai. - **4** Ecorce de chêne. Planche de bois. - **5** Epoques. Mesure chinoise. - **6** Diapason. Filet de chapiteau. - **7** Costume de domestique. - **8** Ecimées. - **9** Entrelace.

Verticalement

1 Courroies. - **2** Remettait en état. - **3** Propre aux ânes. Habille. - **4** Permis de sortie. Issu. - **5** Existera. Brames. - **6** Rauques. - **7** Happée. Fin de course.



Solution

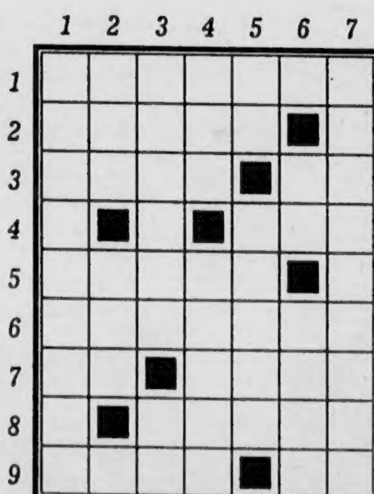
18
BRAISES
RESTERA
EPIERAI
TAN•AIS
ERES•LI
LA•ORLE
LIVREE•
ETETEES
S•TISSE

Horizontalement

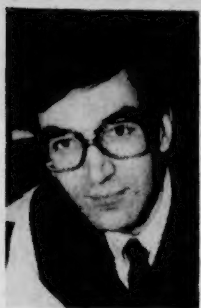
1 Richesse. - **2** Bouts de bois. - **3** Pièges. Chef d'Etat. - **4** Transpira. - **5** Localité de la Mayenne. - **6** Venelles. - **7** Moitié de domino. Poisson. - **8** Fluette. - **9** Choix. Sur la Tille.

Verticalement

1 Constituerait. - **2** Monnaie scandinave. Filets d'eau. - **3** Partie de l'œil. Moitié. - **4** Les tiens. Celles dont on parle. - **5** Usages. Suivant. - **6** Roulé. Gaine. - **7** Amoncelées.



19
FORTUNE
OREES•N
RETS•ET
M•I•SUA
ERNEE•S
RUELLES
AS•LOTE
I•MENUE
TRIS•IS



Le carrefour de l'actualité municipale

Lucien Chaput

POINT de CONTACTS

POINT de CONTACTS, c'est le rendez-vous des personnes qui veulent connaître et comprendre les dossiers-clés qui occupent la scène municipale manitobaine.

Depuis son arrivée au journal voilà un an et demi, Lucien Chaput donne les faits, explique, analyse et commente cette vie municipale qui nous touche directement.

Voici quelques sujets développés dans la chronique de l'avant-dernière page:

- Pas de *free-ride* pour les ambulances dans **Ritchot;**
- **Ile-des-Chênes** mal assis sur la frontière;
- Le bras mort de **Letellier;**
- L'impact du camion d'incendie à **Saint-Léon;**
- Qui paye la **police** en campagne;
- Pourquoi **Lorette** a refusé l'indépendance;
- La spéculation à **Saint-Boniface** nord;
- Les ramifications de **l'Opération Centre-Ville** à Winnipeg;
- Les **femmes** et la politique municipale;
- Le bon côté de la route à **Plage Albert;**
- L'entre-aide à **Somerset;**
- L'**évaluation foncière** expliquée;
- Le **développement économique** en région;
- Les **services en français** au niveau municipal.

Bien sûr, comme vous le savez, tous ces sujets d'actualité trouvent un suivi. Car POINT de CONTACTS répercute aussi les nouveaux développements.

Vous retrouverez Lucien CHAPUT dès la semaine prochaine.

Coup de pouce pour les égouts

Le conseil de Notre-Dame-de-Lourdes a reçu un coup de pouce de la population pour poursuivre l'étude de l'installation d'un nouveau système d'égouts.

Les conseillers du village ont voulu prendre le pouls de leurs administrés le 13 août avant de s'engager davantage dans ce projet et d'entamer d'importantes négociations pour décrocher quelques subventions.

Sur les 70 personnes présentes à la réunion, 62 ont demandé à leurs conseillers de continuer, 7 s'y sont opposées et 1 bulletin a été annulé. «Notre-Dame a besoin d'un nouveau système d'égouts pour continuer à progresser», affirme Gérald Grenier, conseiller. C'est d'ailleurs l'un des derniers villages incorporés de la Montagne qui n'en soient pas encore dotés.

Ce besoin est d'autant plus urgent que le bassin actuel des eaux usagées est situé presque au centre du village et qu'il devrait être déplacé plus à l'ouest, à une distance respectable des premières maisons.

NOTRE-DAME

Le système retenu, un tout-à-l'égout «à gravité» qui évite aux particuliers d'installer des fosses septiques, revient à plus d'un million de dollars. Se pose alors le problème du financement. Le montant à charge pour la collectivité variera en fonction de l'importance de la subvention accordée par le gouvernement provincial, si subvention il y a.

Quoi qu'il en soit, si le projet se concrétise, les taxes devraient augmenter. Et tous les particuliers qui seraient desservis par le nouveau système, qu'ils l'utilisent ou pas, devraient payer en fonction de la taille de leur propriété.

Deux solutions seraient alors proposées: soit payer en une seule fois, soit étaler les paiements sur plusieurs années (à terme, le montant serait plus grand). Mais rien ne se fera sans le consentement de la population.

Le conseil du village est bien conscient que certaines personnes peuvent se sentir lésées, mais «comment contourner ces injustices sans en créer d'autres?» interroge Gérald Grenier.

Stéphane JARRE

Magasin à Saint-Boniface
recherche un(e)

commis
3 jours par semaine

Fonctions:
- vente dans le magasin
- dactylographie

Exigence:
- bilingue

Faites parvenir votre demande avant **le 31 août 1986** à:
Boîte 1553
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2Z4

Offre d'emploi

Le journal L'EAU VIVE
recherche les services d'un(e)

préposé(e) à la photocomposition et au montage

Tâches:
- recevoir le matériel d'annonce
- faire la création et la mise en page
- produire la maquette publicitaire
- déterminer le nombre de pages à publier
- photocomposer les textes pour articles et annonces
- produire PMT à la caméra industrielle
- réaliser divers travaux commerciaux

Qualifications requises:
- excellente connaissance du français parlé et écrit
- anglais un atout
- expérience avec système Compugraphic, chambre noire et autre équipement
- expérience en mise en page

Salaires: à discuter selon qualifications et expérience

Date limite du concours: le 3 septembre 1986

Faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:
L'EAU VIVE
a/s du directeur général
2606, rue Central
Régina (Saskatchewan)
S4N 2N9

Secrétaire administratif(ve) 3

TÂCHES:

Le(la) candidat(e) doit, en premier lieu:
- Effectuer des travaux de secrétariat et d'administration pour le Conseiller principal chargé de la réforme de la Santé et pour la Conseillère adjointe.
- Il(elle) doit dactylographier correspondance, rapports, soumissions et autres documents à partir de notes écrites ou dictées.
- Selon la demande, il(elle) doit rendre les mêmes services à différentes personnes qui travaillent au bureau du Ministre.
- En outre, il(elle) doit établir les horaires journaliers, planifier les voyages, conduire certaines recherches, composer diverses lettres et maintenir un système de dossiers.

QUALIFICATIONS:
- Démonter une compétence pour les langues écrites et parlées et une aptitude supérieure à la dactylographie; doit réussir l'examen de dactylographie de la Commission de la fonction publique;
- connaître à fond le domaine secrétarial;
- posséder un bon sens d'organisation;
- faire preuve d'initiative;
- être capable de fonctionner de façon plus ou moins autonome;
- avoir tendance à rencontrer les échéances.
- Il serait avantageux d'être familier(ère) avec les machines à traitements de textes telles l'«AES», suite à une expérience ou à une formation antérieure, et, également, de pouvoir travailler dans les deux langues officielles.

ÉCHELLE DE SALAIRE:
- de 17 570$ à 20 785$ par année

DATE DE FERMETURE:
- le 2 septembre 1986

No.: 550
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:
Santé Manitoba, Service du personnel
602-330, avenue Graham
Winnipeg (Manitoba) R3C 4A5

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE No 4
recherche un(e)

bibliothécaire-enseignante
à mi-temps (.50)

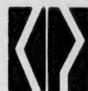
à l'école Taché. L'enseignant(e) devra adhérer à la philosophie de l'école française, appuyer les buts et les objectifs de l'école.

Date d'entrée en fonction: **le 27 août 1986**

On vous demande de prendre contact avec:

Renée-France Labossière
Directrice
École Taché
744, rue Langevin
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2W7
Tél.: 233-8735





La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.

est à la recherche d'un(e)

directeur(trice) administration et finances

TÂCHES:
Sous l'autorité du directeur général:
— est responsable de la gestion financière de la Fédération des caisses populaires et de ses filiales;
— est responsable de l'administration interne de la Fédération et transige régulièrement avec les caisses populaires pour leurs besoins opérationnels;
— est responsable de l'administration du portefeuille d'investissements de la Fédération;
— est responsable de développer et de voir à l'implantation du programme de vérification interne dans les caisses populaires.

EXIGENCES:
— de l'expérience dans le domaine financier avec un diplôme en comptabilité soit de C.A., C.G.A. ou C.M.A. ou un diplôme universitaire avec spécialisation en administration ou finance;
— de l'initiative et un sens développé du travail d'équipe;
— une bonne connaissance des normes de vérification interne serait préférable;
— une maîtrise des deux langues officielles du Canada.

TRAITEMENT:
Selon les qualifications et l'expérience. Nous offrons en plus une gamme étendue d'avantages sociaux.

ENTRÉE EN FONCTION:
Le plus tôt possible.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae en indiquant «Personnel et confidentiel» au:

Directeur général
La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.
C.P. 68
390-F, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat — notaire

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2
Tél.: (204) 237-3155



Hogue Kushnier et Sharp

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B (Hons.)
Hadley J. Eyrikson, B.A., LL.B
Susan D. Baragar, B.A., LL.B
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

Austin M. Algée
Avocat-notaire
Wilder, Wilder & Langtry
1500, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X3
Tél.: (204)947-1456
"Fier d'offrir les services dans votre langue".

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

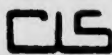
Pierre Deniset
Avocat et notaire
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)

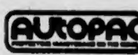
ASSUREURS

Agence d'assurances
FOREST Ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4

Nicole Forest-Fredette, gérante
(204) 233-4955

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle







233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains

COMPTABLES AGRÉÉS

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

Coopers & Lybrand comptables agréés

Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a
Robert A. Lafrenière, c.a.
Donald H. Smith, c.a.

2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada, Ward Mallette
Représentants internationaux, Binder Dijker Otte & Co.

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr R.J. Locker
Dr M.N. Locker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette
propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

TRADUCTEURS AGRÉÉS

Serge Turmel
membre de l'ATIM
anglais-français
Tél.: 475-5695 (après 16h30)
505, rue Hay
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2L5



La langagerie
Traduction - adaptation - rédaction
francisation - conseil
153, avenue Lombard
bureau 214A
Winnipeg (Manitoba) R3B 0T4
Téléphone: (204) 947-1593

La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!
Pour des recommandations précises, appelez-moi au 237-4823.
Andrée Gilbert



Pour tous vos besoins...
- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

à votre service au 237-4823
David McNair

Comptables en management accredités

R. T. Robert & Company
ACCOUNTANTS
Comptables 712, ch. St-Mary's
Tél.: 237-6053
- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

LES CLÉS BLEUES
«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau) ou 233-1775 en soirée et fin de semaine.

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT
Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital (MB)
Tél.: 255-0260
Michael Guertin

C.F. Freynet Distributeurs
Ste Anne (Manitoba)
Produits Freynet
sirop & sucre d'érable
maple spread & caramel
produits du Québec 422-8241

PONTIAC-BUICK-GMC
Birchwood MOTORS



DENIS VERRIER
Gérant des ventes
2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811